LEVURES SELECTIONNÉES EUGENE GERMAIN AIX-EN-PROVENCE

43e Année. — N° 5. Dimanche 31 Janvier 1926.

Tome LXXXV

LE

PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

FUSIONNÉ AVEC "Le Messager agricole du Midi" et "La Vigne américaine"

Publié sous la direction de

L. DEGRULLY et **L. RAVAZ**

Professeurs à l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier
Propriétaires-Viticulteurs

Avec le concours de MM. les Professeurs de l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier de Professeurs d'Agriculture, de Directeurs de Stations viticoles et œnologiques d'un grand nombre d'Agriculteurs et de Viticulteurs

Secrétaire de la Rédaction : **Paul DEGRULLY**
Professeur à l'Ecole d'Agriculture de Montpellier, Docteur en Droit.

Le Progrès Agricole paraît tous les Dimanches
et forme par an 2 volumes de 832 pages de texte chacun
Il publie des Planches coloriées hors texte.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France : Un an, **34** fr. — Pays étrangers, **45** fr.

Le Numéro : 75 centimes

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements et les Annonces

AU DIRECTEUR DU PROGRES AGRICOLE ET VITICOLE
rue Albisson, 1 (rue Nationale, maison Batigne), à Montpellier

Chèque postal 786 Montpellier. Téléph. 10-53

Le Soufronol est un Soufre Sulfaté :: :: :: Mouillable Reg. Com. Aix 1944.
très efficace contre le Mildiou, le Black-Rot, l'Oïdium et les Insectes.
Demandes attestations et prix à EUGENE GERMAIN. à AIX-EN-PROVENCE

SPÉCIALITÉS ŒNOLOGIQUES
pour Traitements Préventifs et Curatifs des
MALADIES DES VINS
Reg. Com. 12,44

Examen gratuit des Echantillon de Vins :
Eugène GERMAIN
Chimiste-agronome, Expert près les Tribunaux
AIX-EN-PROVENCE

PRESSOIR CONTINU COLIN

Breveté S. G. D. G.

EN FRANCE ET A L'ETRANGER

La meilleure Presse du monde

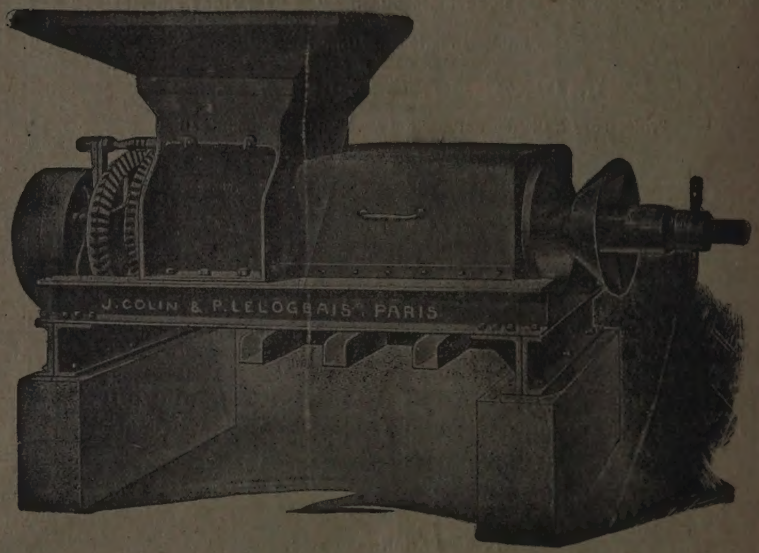

LES PRESSOIRS CONTINUS COLIN MODÈLE 1922 peuvent être actionnés par n'importe quel moteur (tracteur, moteur à essence ou électrique ; ils s'adaptent à toutes les propriétés et assurent le maximum de rendement avec le minimum de force.

J. COLIN & LELOGEAIS

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

LELOGEAIS, SUCCESSEUR

129, Boulevard Diderot PARIS (XII^e^)

Ci-devant, 3, Avenue Dorian

Ne pas attendre pour passer Commande

Registre du Commerce Seine, N° 231.648.

AUTOCULTEUR "ALMA"

créé spécialement pour la VITICULTURE

Breveté en France et à l'Etranger

Photographie de l'AUTOCULTEUR ALMA en virage

dans une plantation à 1 m. 50 avec fourrière de 2 mètres
(équipé avec un polysoc vigneron à 5 socs pour plantations jusqu'à 2 mètres)

Le Seul Appareil
permettant tout à la fois au conducteur :
de voir le champ devant lui,
de voir sous lui le travail s'effectuer ;
de régler l'instrument travaillant par leviers de virer à angle droit par pédales.

—

PUISSANT ***
sous un encombrement minime ***

—

Tout en acier
Moteur CHAPUIS-DORNIER.

—

Consomme peu
Rend beaucoup
Dure longtemps

—

Notice illustrée sur demande

—

Faites enregistrer votre commande dès maintenant
pour livraison au printemps

—

ATELIERS DE L'ALMA
à **ASNIÈRES** (Seine)
Correspondance :
BUREAUX DE PARIS
32, rue Hauteville.

NOUS ACCEPTONS DE LIVRER — **A L'ESSAI** — **AVANT COMMANDE FERME**

Pierre GAU Fils
Propriétaire
à **SAINT-JEAN**, par Marseillette
(Aude)

« Je tiens à vous témoigner **toute ma satisfaction** au sujet « de mon " **Autoculteur Alma** " pour le travail qu'il a effectué « dans mes vignes. Dans des **plantations à 1 m. 65**, nous avons « fait jusqu'à **trois hectares par journée de huit heures** « **avec 5 socs**, travail qui représente **cinq journées d'homme** « et **cinq journées de cheval.**

« Je suis donc **entièrement satisfait** et compte réaliser de « **sérieuses économies de main-d'œuvre** grâce à mon Auto- « culteur Alma.....»

Voir la vue en plan de l'Autoculteur ALMA en virage publiée dans le dernier N° du *Progrès Agricole* (17 janvier).

Reg. Com. Tours. N° 195.

ALGÉRIE :
LOUIS BILLIARD

ORAN, ALGER, BÔNE

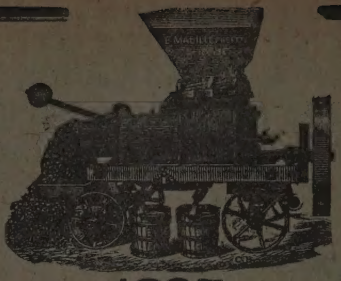

TUNISIE :
Établ^ts SCHWICH & BAIZEAU

TUNIS

1895

Rien ne vaut 25 années d'expérience !

La nouvelle Presse Continue

Mabille

(Catalogue N° 11 franco) *à Amboise (Indre et Loire)*

munie des derniers perfectionnements est un instrument ***sans rival.*** *Des milliers de presses fonctionnant dans tous les pays du monde prouvent sa supériorité incontestable.*

1922
(Brevetee s.g.d.g

Fo lo-pompes, pressoirs hydrauliques et continus. LIVRAISON IMMEDIATE

PRESSOIRS MABILLE

LES

PRESSOIRS HYDRAULIQUES

MABILLE

Btés S. G. D. G.

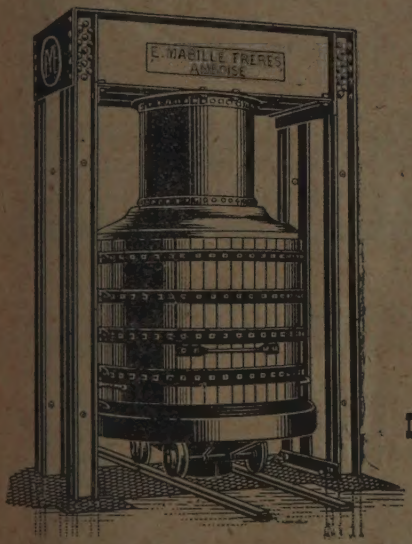

SONT

LES

MEILLEURS

Demandez notre Notice spéciale N° 200
et nos Références

EXIGEZ NOTRE MARQUE

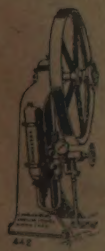

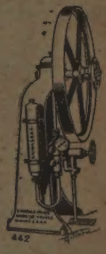

ADRESSES : { Postale : PRESSOIRS-MABILLE-AMBOISE
Télégraphique : MABILPRESS - AMBOISE

Registre du Commerce de Tours n° 195

Pasteuriser c'est prévenir, guérir

NOS PASTEURISATEURS
POUR VINS EN FUTS

conviennent parfaitement à tous ceux, viticulteurs et négociants, qui ont à protéger efficacement leurs vins contre les maladies.

Notre modèle pour dix hectos spécialement étudié pour les petites installations, peut être chauffé avec n'importe quel combustible.

C'est un appareil très pratique, facile à conduire et très économique.

Demandez tous renseignements à la

Sté du FILTRE GASQUET
110, rue Notre-Dame (BORDEAUX)

6641

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :

pour la France,

à la **SOCIETE DU FILTRE GASQUET**
(Siège social) 110, rue Notre-Dame, à BORDEAUX

ou à la *SOCIETE DU FILTRE GASQUET*
41, rue de Bercy, à PARIS

pour l'Algérie,

à la **SOCIÉTE DU FILTRE GASQUET**
1, boulevard Bugeaud, à ALGER

ou à la *SOCIETÉ DU FILTRE GASQUET*
74, rue de Mostaganem, à ORAN

SOCIÉTÉ MÉRIDIONALE DES SOUFRES

ENGRAIS ET PRODUITS AGRICOLES

JAP

Marque déposée.

Siège Social et Bureaux : CASTELNAU-LE-LEZ
près MONTPELLIER

Soufre Trituré 98/99 o/o de pureté. Maille 100/110,

Phosphates de Chaux Naturels finement moulus.

Adresse télégraphique :
JAP CASTELNAU-LE-LEZ.

Téléphone :
12-43, MONTPELLIER

RAFFINERIE DE SOUFRE

MAISON FABRE-FOURCADE

à SIGEAN (Aude)

Usines : PORT-DE-LA-NOUVELLE

Maison de confiance, fondée en 1862

Spécialité de Soufre Jaune de Sicile

SUBLIMÉ ET TRITURÉ

Pureté — Finesse — Qualité supérieure
absolument garanties

SULFATE DE CUIVRE

98/100 — **minimum 24,9 o/o cuivre métal.**

CRISTAUX-MENUS-NEIGE

Fabrication Française — Qualité Supérieure

Cie CETTOISE DE PRODUITS CHIMIQUES -- CETTE

Exportation **VIGNES AMÉRICAINES** **Maison fondée en 1921**

en boutures, plants racinés, plants greffés-soudés

Établissement de Viticulture du Domaine de la Pointe (19 hectares en production)

Etienne CAMBON et Cie

à PERNES (Vaucluse), Domaine de la Pointe (à 2 kilomètres de la gare de Carpentras)

L'Etablissement prend toute l'année des souscriptions de plants greffés à fabriquer

Adresses: *Poste*: CARPENTRAS, Boite post. 48; *Tétégr.* POINVIGNES CARPENTRAS; *Téléph.*: CARPENTRAS 2.66.

R. C. Carpentra N° 1916-357.

VIGNES AMÉRICAINES

EMILE FENOUIL

CARPENTRAS (Vaucluse)

SAVON-PYRÈTHRE-CAUBET

Procédés de M. A. JUILLET docteur ès sciences

En vente: dans toutes Coopératives Agricoles
Le bidon d'essai: dose 10 Lit. 6 fr. 75 moins remise.

Produits purs pour Œnologie

NOIR en PATE

Gélatine fine de Russie liquéfiée

ANHYDRIDE SULFUREUX
liquide et en solution

:: TANINS -- AMIANTE ::
Terre d'infusoire

LAMOTHE & ABIET

108-110, rue de Bercy, PARIS.
68-70, rue Ducau, BORDEAUX
Reg. du Com. Seine, N° 21.029.

DESTRUCTION DU ROT-BRUN, MILDIOU, OIDIUM

TRENTE ANNÉES DE SUCCÈS

Th. SKAWINSKI

38, Cours du Chapeau-Rouge, 38

BORDEAUX

Soufre cuprique xxx SKAWINSKI.

« L'Étoile », Poudre Médocaine pour Bouillie.

Registre du Commerce Bordeaux N° 217-A

VIGNES AMERICAINES

:: Pépinières de Plants greffés — Racinés — Boutures ::

MAISON GALHAUD ST-ÉMILION (GIRONDE)

R. C. Libourne, 5.107

VIGNES AMÉRICAINES — **Racinés et Greffés-soudés.**

Claude GIRAUD *, PÉPINIÉRISTE-RÉCOLTANT.

CARPENTRAS (Vaucluse). R. C. Carpentras 474.

Authenticité et fraîcheur garanties *Catalogue sur demande*

Références de 1er ordre à la disposition de MM. les Propriétaires.

Vignes Américaines — Porte-Greffes, toutes variétés — Spécialité d'Hybrides de Berlandieri

DOCTEUR LABOUCARIÉ, Propriétaire-Viticulteur, à **BRAM**

AUTHENTICITÉ ET FRAICHEUR GARANTIES

La Maison ne fait pas de commerce et ne vend exclusivement que le produit de ses récoltes

VIGNES AMERICAINES

Plants greffés et Plants racinés

Boutures greffables et pépinières

MAISON GENDRE fondée en 1878 à QUISSAC (Gard)

Société Alsacienne de Produits Chimiques

Société anonyme au capital de 50 millions de francs

Siège social : **63, Boulevard Haussmann, PARIS.**

Marque SAPC déposée

«COSAN-SAPC»

SOUFRE COLLOIDAL

contre l'oïdium de la vigne et des arbres fruitiers

S'emploie en simple dissolution dans l'eau ou la bouillie cuprique

AGENT GÉNÉRAL DÉPOSITAIRE

Compagnie AUXILIAIRE VITICOLE

56, boulevard de Strasbourg, à BÉZIERS (Hérault)

HARNAIS VITICOLE

Système ROCHE & CASTE
Breveté S. G. D. G.

Simplicité
Maximum
de rendement

Solidité
Minimum
d'effort

65.000 Appareils vendus à ce jour

Établissements ULYSSE FABRE, VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse)

Catalogues et Renseignements franco sur demande.

DÈS L'AUTOMNE
TRAITEZ
Vos
VIGNES
au
PYRALT.
PYRALLES
COCHYLIS
COURT-NOUÉS
BRÛLURES
DESSÈCHES
GELÉES
REMÈDE SPÉCIFIQUE
C'EST VOTRE INTÉRÊT
Vinifiez à "l'Exosulfite"
SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE
DOCOR-GRAZAILLE
Capital : 1.000.000 frs
Siège administratif CARCASSONNE

Si tes souches meurent
emploie le
PYRALMORE CONCENTRÉ
RADICAL CONTRE LA PYRALE
OMNIUM FRANÇAIS
CHALET "VITIS" BÉZIERS

ENGRAIS — PRODUITS CHIMIQUES — VITICULTURE — ŒNOLOGIE

ETABLISSEMENTS A. RAYNAUD

Bureaux et Laboratoire : 4, rue Maguelone, à MONTPELLIER

R. C. Montpellier 6.720 — Télégrammes : Réno-Montpellier — Téléphone { 2-50 15-65

Usines à Agde

Marque déposée

Pour obtenir les **Meilleurs rendements**

demandez nos **ENGRAIS**

rigoureusement garantis sur facture et dont les variétés permettent une **adaptation parfaite à tous les sols.**

ENGRAIS DE POISSONS " RÉNO "

le meilleur des GUANOS composé à BASE POISSONS.

ENGRAIS ANIMAL " RÉNO "

l'engrais Humifère par excellence à BASE VIANDES.

TOUS ENGRAIS ORGANIQUES

TOUS ENGRAIS CHIMIQUES

et tous ENGRAIS SPÉCIAUX sur demande.

TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES

de PRODUCTION ou d'IMPORTATIONS DIRECTES.

Comptoir FRANCO-ALGÉRIEN

Fabricant exclusif des **PRODUITS SÉBASTIAN**

Anticryptogamiques, insecticides et œnologiques

BUDÉMINE : Traitement d'Hiver contre les parasites de la Vigne

Bouillies { **Cupro-Sulfureuse — Bleu-Turquoise**
Cupro-Sulfureuse Arsenicale — Arsenicuprique

Poudres : **Soufrol — Soufrolinsectid — Stéacuprol**

VINOSE, produit œnologique breveté S. G. D. G.

Demandez renseignements au COMPTOIR FRANCO-ALGÉRIEN (R. C. Marseille 39355).
56, rue SAINT-FERRÉOL — **MARSEILLE.**
ou à M. François GAUTHIER, 11, rue Berthezène à ALGER, Agent Général pour l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

METHODE "JEAN" — Ni motte, ni herbe, ni croûte.

Instruments pratiques pour l'appliquer.

Cultivateur 5 dents, largeur de travail de 0 m. 75 à 1 m. 20. Prix : fr.

Intercep alternatif pour cultivateur Jean.

Cultivateur 7 dents à siège largeur de roue à roue 0 m. 75, largeur de travail de 0 m. 75 à 1 m. 50. Prix : fr

Cultivateur extensible à siège, largeur de roue à roue 1 m., largeur de travail avec 9 dents de 1 m. à 1 m. 75..... Prix : fr. avec 11 dents de 1 m. à 2 m. 20..... Prix : fr.

Se fait en 8, 10, 12, 13, 16 et 18 dents avec roues de 1 m. 20 pour céréales et de 1 m. pour la vigne. Sa largeur de travail peut atteindre 2 m. 50 avec 18 dents. Peut porter Distributeur d'engrais ou Semoir à céréales.

S'adresser à JEAN, constructeur, 18, route de Toulouse, à Carcassonne ou à BARTHELEMY, constructeur, à Latour-sur-Orb (Hérault).

L'AUTO-BALANCE

Dispositif de commande au moteur des Presseirs à Levier de tous systèmes

Le plus simple. - Le plus robuste. - Le plus pratique

Établissements GUYOT à CARCASSONNE

F. CARRIERE, Ingénieur (A & M), Gendre - Successeur

Registre du Commerce Carcassonne, N° 1.010.

RECONSTITUTION

DES

VIGNOBLES

:: Vignes Américaines ::

AUTHENTICITÉ ET SÉLECTION GARANTIES

Paul GROS & Cie

ROYAN
(Charente-Inférieure)

ALGER
(13, avenue Pasteur)

CHARRUES
E. VERNETTE

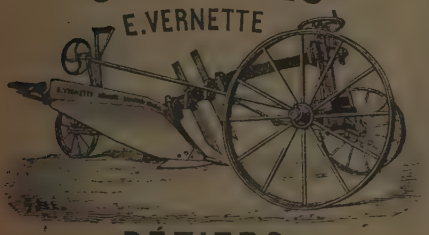

BÉZIERS

Eleveurs

Pourquoi produire de la viande à 5 fr. le kilog. puisque vous pouvez la produire à 3 fr. 50 le kilog. avec

LA PORCINE

VALEUR		PRIX	
116 gr. 64 d'azote 443 gr. d'hy. de car. 57 gr. 2 de graisse.	les 100 k. jusqu'à 1000 k. » de 1000 à 5000 k. » par wagon complet	60 fr. 57 fr. 55 fr.	logé gare dép.

Pour tous renseigements écrire :
Sté SAICA, 43, rue Vacon, Marseille
DEMANDEZ LES TARIFS
Provendes pour Chevaux, Vaches, Moutons, Volailles

VIGNES AMÉRICAINES
et FRANCO-AMÉRICAINES

Pépinières sous le contrôle de l'État

Plants, greffés, boutures et racinés

S. FRIGARA, Viticulteur

Campagne Souville
CARPENTRAS (Vaucluse) France

Souscriptions ouvertes pour 1925-26

Prix avantageux | *Représentants sont demandés.*

IDEE NOUVELLE

Les **MAGASINS ECONOMIQUES** ayant un grand magasin de nouveautés à Asnières, donnent aux boutiquiers des marchandises en dépôt, payables après vente.

Pour satisfaire ses nombreux dépositaires, la **Société des Magasins Economiques** accepte des capitaux remboursables à **10** jours de vue, avec bénéfice de 1 1/2 o/o par mois, représentant l'escompte de caisse qu'elle obtient en payant comptant.

Notice gratuite : MAGASINS ECONOMIQUES
8, rue Drouot, PARIS

Société Industrielle des Produits Melassés

9, rue de l'Arsenal, à MARSEILLE

CAROUBO

CAROUBES DE CHYPRE CONCASSÉES et DÉNOYAUTÉES

garanties sur facture contenir environ 50 o/o de Sucre pur

PRIX et ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE.

Registre du Commerce de Marseille, N° 19.741.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

J.-B. TORRILHON

AU CAPITAL DE 7.500.000 DE FRANCS

CLERMONT-FERRAND, CHAMALIÈRES et ROYAT (Puy-de-Dôme)

Spécialité de **Tuyaux** de toutes dimensions, pour pompes à incendie, arrosage, transvasement des vins, bières, vinaigres, acides, etc, vapeur haute pression, battage de pieux, accouplement de freins, etc.

Caoutchouc pour joints en feuilles de toutes dimensions, avec ou sans insertion ; tabliers de machines, garniture de presses, rondelles pour régulateurs, niveau d'eau, presse-étoupes ; rondelles-canettes, etc., etc.

Courroies pour transmissions et pour élévateurs ; tampons pour norias, balais-racloirs, tapis caoutchouc.

Vêtements imperméables pour civils et militaires, valets de pieds et cochers ; blouses Torrilhon pour chauffeurs ; articles pour mégissiers, brasseurs, blanchisseurs et mineurs, etc.

Bandage cloisonné « Le Touriste », breveté S. G. D. G.

Bandes pleines et Bandes américaines B. et S. pour voitures attelées.

Chaussures caoutchouc pour l'hiver, l'été, bains de mer, sports. — **Bottes. — Talons tournants.**

AGENCES

A PARIS, BORDEAUX, LILLE, NANTES, LYON, MARSEILLE, TOULOUSE.

Henri MARTIN et Fils

Georges MARTIN Fils

Successeur

AUBIGNAN (Vaucluse)

Caves, MARTIN-AUBIGNAN Téléph. 1 CHEQUE'S sous Raod

VIGNES AMÉRICAINES SÉLECTIONNÉES

DOMAINES de SAINT-SAUVEUR et de LA FLORANE
(150 Hect. de Vignes-Mères et de Pépinières)

Bout. de toutes sortes. Plants raciné.
Plants greffés

HANGARS MÉTALLIQUES, AGRICOLES et INDUSTRIELS

CHARPENTES EN FER POUR CAVES

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DIVERSES

Envoi d'albums, plans et devis sur demande adressée

aux: ATELIERS DU TARN A LAVAUR (Tarn)

Les plus importantes pépinières de

VIGNES

et d'ARBRES FRUITIERS

FOURNITURES ET MONTAGE

Demandez nouveau tarif spécial envoyé sur demande

DE DEMANDER DES REPRÉSENTANTS

E. LEMERLE, Le Lion d'Or, NANTES

EXPORTATION

Maison J.-M. SENAT

Engrais et Produits chimiques

BUCHE & VIDAL

Successeurs

14 et 16, rue Chanzy

NARBONNE-AUDE

SOUFRES

SULFATES DE CUIVRE

BOUILLIES

Téléphone 1.83 R. C. Narbonne, 5577

CUVES A VIN, ALCOOL

avec ou sans revêtement en verre

BORSARI & C°
Ingénieurs-Constructeurs

PARIS, 8, Boulevard St-Martin (10e)
BÉZIERS, 75, Boulevard de Strasbourg

Adresses télégraphiques : **Borsari - Paris** **Borsari - Béziers**
Téléphone : **Paris Nord - 16,75** **Béziers 1327**

Projets, devis, visites gratuits R. du C. Béziers, N°s 7010-7011.

SULFATE d'AMMONIAQUE
20 o/o d'Azote

CIANAMIDE
15 ou 20 o/o
d'Azote

Le Bureau de Renseignements Viticoles et Agricoles du Comptoir Français de l'Azote
9, boulevard de l'Observatoire, **MONTPELLIER.** Tél.: 9-16
envoie gratuitement *Brochures et Renseignements sur l'emploi des Engrais chimiques*
Il organise, à titre gracieux, des Champs d'Expériences

sont de
BONS ENGRAIS AZOTÉS
pour **VIGNES**

EN VENTE dans les Syndicats agricoles et chez tous les Négociants en Engrais.

HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS

75 hectares aux châteaux du Pouget et de Cadoule
Toutes les meilleures variétés anciennes et nouvelles sélectionnées
Authenticité garantie

Après 8 ans d'observation recommandons spécialement : **Blancs 4986**, 4995, 5213, **5356**, 5061, 4762, **5717**, **6151** ; — **Noirs** : 2007, 4643, **4646**, 5437, 5455, **5487**, 5952, **6186**, **5484**, **5813** ; Couderc 2.8 et 7120.

Malègue S. M. 3 ; et surtout **6468**, *l'As des As*, qui est *la Quintessence de l'Hybridation*, véritable merveille comme *résistance*, *production*, *grosseur de raisin* et *qualité de vin*.

Nous revendiquons hautement l'honneur d'avoir été le premier à le *discerner*, à le *multiplier* et *fait connaître*.

Demandez une nouvelle Brochure « *Quelques Hybrides nouveaux choisis* ».

Eric COULONDRE, Cadoule, par Lunel (Hérault).

«Tout acheteur a intérêt à visiter ces vignobles avant de faire un choix. Visite Mercredi et Jeudi de chaque semaine.»

VIGNES AMÉRICAINES

Pépinières sous le contrôle du Service Phytopathologique

Plants Greffés de Cuve et de Table des variétés les plus usitées de toutes régions.
Hybrides Producteurs Directs Greffés, racinés et boutures.
Racinés Porte-Greffes. — Boutures Greffables et pour Pépinières.
Quantité importante de Plants Greffés 1er choix très beaux disponibles en :
— Seibel blanc : 4986, 4995, 4955, 4681, 4638, 2653, 5061, 5243, 5279, 5405, 5409.
— — noirs : 1, 128, 1000, 4643, 5453, 5163. — Couderc 7120, 2, 3.
— Gaillard 157. — B. S. n° 450, etc.

Authenticité et sélection garanties — Disponible, renseignements et prix par lettre sur demande.
Souscription aux Plants Greffés pour 1925-1926.

BOUILLARD & BASTIDON, à GRILLON (Vaucluse)

« Reg. Com. Orange N°s 613 et 614 » Représentants demandés.

150-15 de Malègue (Berlandieri × Aramon Rupestris Ganzin n° 1) porte-greffe supérieur, boutures et racinés de ma production seulement.

333-id. *Renseignements gratuits.*

H. EMON, auteur et publiciste agricole
Pérignac (Charente-Inférieure).

GRANDES CULTURES DE VIGNES AMÉRICAINES

Importante Collection de Producteurs DIRECTS

MM. CHARMONT et ses fils ✱, CHARMONT aîné ○· ✱, succr, Ing. agr. E.A.M.
Faubourg Saint-Clément, à MACON (S.-et-Loire).
Catalogue sur demande

CHAUX VITICOLES

L. MORACHE, Ingénieur E. C. P.
A. VIDAL et **E. SABON**, successeurs *R. C. Nimes, n° 6993*
NIMES, route d'Uzès, et SAINT-CÉSAIRE-LES-NIMES. *Téléphone :* 4-58

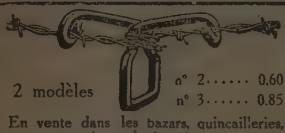

2 modèles n° 2..... 0.60 n° 3..... 0.85

En vente dans les bazars, quincailleries, magasins de fournitures horticoles, machines agricoles.

Pour vos Clôtures

Le Raidisseur "Express"

pour Fils et Ronces métalliques, se pose en quelques secondes sans outils, sans clefs, sans ligatures.

Service Commercial : E.-F. MICHON, et Cie, 46, Rue de la Bienfaisance, Paris (8e)
Téléphone : Laborde 15-65

SI VOS VIGNES ont beaucoup donné aux dernières vendanges, elles ont besoin d'engrais très actif ; ***donnez-leur du***

NITRATE DE CHAUX GRANULÉ

Aliment préféré des plantes

Garanti à 13 pour cent d'Azote nitrique.

Références et Mode d'emploi à la

SOCIETE COMMERCIALE DE L'AZOTE
282, Boulevard Saint-Germain, PARIS.

NOUVEAU PROCEDÉ DE SULFITATION

LE SULFITEUR MENDÈS

breveté S.G.D.G. *garanti deux ans*

est l'appareil doseur le plus simple, le plus robuste, le plus pratique et le moins coûteux qui ait été imaginé jusqu'à ce jour

pour l'emploi et le dosage de L'ANHYDRIDE SULFUREUX LIQUÉFIE PUR

LABORATOIRES CH. MENDÈS, 14, rue de la Fraternité, à NOISY-le-SEC (Seine). Téleph. NORO 45-29

ENGRAIS PLASMIN

Fluoré Complet

(Formule G. GIMEL, ingénieur agricole)

Fumure supérieure

pour CULTURE INTENSIVE

et VIGNES

RÉSULTATS MERVEILLEUX

SUR TOUTES CULTURES

Gros rendements

Demander renseignements gratuits, analyse et prix

à INSTITUT JACQUEMIN

Malzéville (M.-et-M.)

Registre du Commerce : Nancy, n° 1740

Multilevures et Biosulfite

JACQUEMIN Succès COMPLET

aux Vendanges

Amélioration générale du Vin

Augmentation du degré alcoolique

Bouquet plus développé

Clarification rapide

Conservation assurée

DÉFOXAGE DES VINS D'HYBRIDES P. D.

Demandez Brochures gratuites sur les **Radiolevures de La Claire**, et le **Bio-Sulfite** ;
Sur les Levures pour **Hydromel** (Chablis, Champagne, Sauternes) ;
Sur la **Bouillie U. U. pyridinée insecticide** ;
Sur l'**Engrais Plasmin** intensif ;
Et sur le **Conservateur Jacquemin pour Vins.**

à l'Institut
de recherches Scientifiques et Industrielles
(Fondation G. JACQUEMIN)
MALZEVILLE, près Nancy

CULTIVATEURS

Au réveil des Blés, avant le tallage

et pour satisfaire à la " FAIM D'AZOTE " de vos Céréales

HATEZ-VOUS D'EMPLOYER :

le Nitrate de Soude du Chili

(150 à 200 kilos à l'hectare)

qui vous assurera, **dans tous les sols**, et **sous tous les climats**, un tallage exceptionnel, une épiaison régulière et un rendement abondant.

Pour tous renseignements agricoles, techniques, pratiques et commerciaux, s'adresser à la

Délégation Française des Producteurs de

NITRATE de SOUDE du CHILI

60, rue Taitbout, PARIS

Agence régionale du Midi : M. J. LEFÈVRE, ingénieur-agr. 74, rue Carreterie, AVIGNON

Envoi gratis et franco sur demande de brochures et notices agricoles

VIGNES AMÉRICAINES : Boutures, Racinés, Greffés

STATION D'ESSAIS D'HYBRIDES PRODUCTEURS

Léon CROUZAT, viticulteur, CARCASSONNE (Aude). *Téléphone 6-32*

accepte de donner toutes garanties d'authenticité que demandera l'acheteur.

Plantations et Pépinières sous le contrôle du Service phytopathologique — **Greffage** par souscription.

On peut visiter toute l'année. Reg. Com. Carcassonne N° 2866.

ATELIERS AGRICOLES DE L'AUDE

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS **A. GUYOT** Fondés en 1872

Joseph CARRIERE

INGÉNIEUR (A. et M.) CONSTRUCTEUR
CARCASSONNE (Aude)
R. C. 1010.

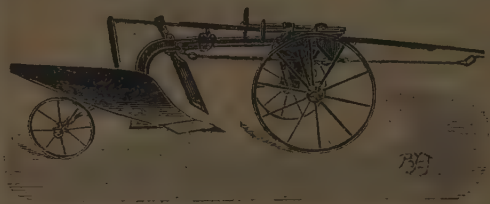

TREUILS et CHARRUES

pour

Défoncements

—

1/2 siècle de construction spécialisée

CHARRUES spéciales

à relevage automatique

pour **TRACTEURS**

—

Nouveaux modèles 1925 perfectionnés, brevetés, répondant à tous les besoins et à toutes les puissances de 10 à 120 CV.

—

Catalogues *franco* sur demande.

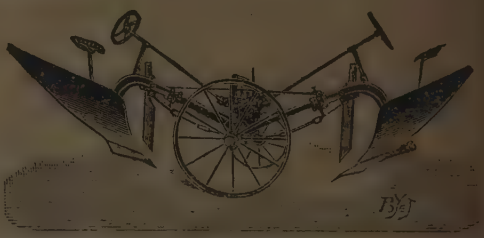

PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR

Offre à la vente en bloc ou en détail

sa Récolte de Boutures de :

4986, 5409, 5061, 5912, 4643, 5450
4995, 2859, etc., etc.

à des prix défiant toute concurrence
Par leur modicité

BONNETON Élie, Prop.–Viticulteur
à St-UZE (Drôme)
Authenticité garantie

ASPERGE
D'ARGENTEUIL

Perfectionnée N° 1

Plus grosse, plus hâtive et
SURTOUT BEAUCOUP PLUS PRODUCTIVE

Supériorité justifiée par milliers d'Attestations

100 Griffes d'un an **14** fr., de 2 ans **20** fr., repiquées **28** fr.
N° 0. "PERFECTION" extra-hâtive, *de production et de grosseur incomparables*, d'un an **18** fr., de 2 ans, **25** fr., repiquées, **32** fr.; les 5, **10**, **14** et **17** fr.; les 25 extra, **9** fr.
N° 1 bis "TRIOMPHE" NOUVEAUTÉ, mi-hâtive. *La plus Grosse Asperge du monde* (Moins belle que le N° 0).
N° 00. "EXPRESS" PRODUISANT DÈS LA 2e ANNÉE. *Qualité exquise, Grosseur et Rendement prodigieux.*
Le cent, **40** fr.; les 50, **22** fr.; les 25, **12** fr.; avec notice.
Tous nos numéros, Marques et Noms sont DÉPOSÉS
Catal. franco.– Méthode culture, **0.50**. Traité complet **1.50**

LEVAUVRE Asperges Fruits Spécialiste à LA CHARITÉ (Nièvre)
Joindre Chèq. post. 329-39, Paris ou c. remboursement port dû

UN CÉPAGE SENSATIONNEL
"Le Tank"

Producteur direct incomparable avec une souche robuste au port érigé, qui se développe de façon extraordinaire, donnant en abondance des raisins aussi beaux que ceux de l'Aramon.

Sa résistance aux maladies est complète et son vin a la finesse et le bouquet de celui de nos meilleures variétés françaises.

Demander renseignements à M. MANUEL, A MONTSEVEROUX (Isère), qui offre également bois de greffages, plants greffés et racinés de toutes variétés.

Avant tout achat de plants de vignes, demander magnifique catalogue orné de gravures.

MAISON FONDÉE EN 1850

PÉPINIÈRES RICHARDIER

NIERS (Gard) BOUFARIK (Alg.)

TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES

SUPERDÉCAVAILLONNEUR

KIRPY

Dernier modèle perfectionné

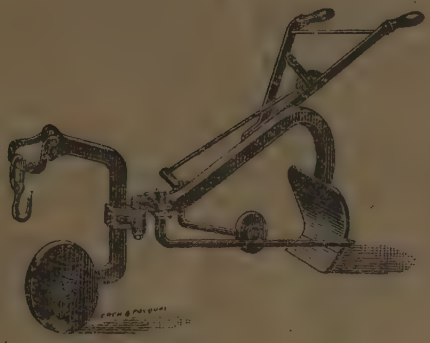

DÉCHAUSSAGE INCOMPARABLE DES VIGNES
SUPPRESSION DE TOUTE FATIGUE DU LABOUREUR
MÊME EN COTEAUX

ALAIS : chez M. Jumas.
BÉZIERS : boulevard de Verdun, 17.
CARCASSONNE : route de Narbonne, 11.
ILLE-s/-TET : chez M. Xambili.
BÉDARIEUX, 21, Gd-Rue : chez M. Salascq.
MONTPELLIER : rue Maguelone, 11.
NARBONNE : 41, avenue de la Gare.
NIMES : Place des Arènes, 12.
PERPIGNAN : avenue de la Gare, 3.
PERTUIS : chez MM. Silvy Frères.
PONT-SAINT-ESPRIT : chez M. Dombre.

R. C. Agen. — 1064-1065

Usines **KIRPY**
LAYRAC (Lot-et-Garonne)

Pour les Vendanges prochaines

employez

L'ANHYDRIDE SULFUREUX PICTET

et la SOLUTION NORMALE PICTET

à 8 °/. d'Anhydride sulfureux pur

pour Assainissement des Vendanges — Régularisation des Fermentations — Mutage et Stérilisation des Moûts — Préservation, Conservation, Amélioration des Vins.

SULFIDOSEURS PICTET

Désinfection — Dératisation — Destruction des Campagnols.

Tous renseignements franco sur demande

Machines frigorifiques et pour la Fabrication de la Glace

COMPAGNIE INDUSTRIELLE des

PROCÉDÉS RAOUL PICTET

28, rue de Grammont, PARIS

Livraison au choix du client pour la solution normale **Pictet**, soit de notre Laboratoire de **Paris**, soit de notre Laboratoire de **Bordeaux.**

(Inscrit au Registre du Commerce, PARIS N° 10848).

DÉPOTS : BORDEAUX, ALGER, ORAN et BONE, TUNIS.

BINO-TRACTEUR BAUCHE

MODÈLE VIGNERON

remorquant une charrue vigneronne

ou un châssis bineur à mouvement alternatif

TRACTEUR FERMIER

remorquant tous les appareils de culture

TRACTEUR TYPE GOLF

BINEUSE A MOUVEMENT OSCILLANT ALTERNATIF

ÉTABLISSEMENTS

Eugène BAUCHE

Société anonyme au capital de 6.000.000 de francs

LE CHESNAY (Seine-et-Oise)

43e Année. — N° 5 31 Janvier 1926

LE PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

L. Ravaz..... Chronique. — Pour faciliter la culture continue du sol ; — Faut-il désespérer de détruire Cochylis et Eudémis ; — Sous-greffage de jeunes vignes ; — Le 143 B. ; — Larves d'insectes dans les bras des souches ; — Dernière heure.

L. Roos..... L'industrie des pépins de raisins.

Ed. Zacharewicz..... Résultats obtenus sur quelques variétés de pommes de terre primeur.

I. Rousseau..... Sur l'apoplexie de la vigne.

Informations et Communications de Sociétés agricoles. — Les vins du Mâconnais et du Beaujolais. — Dégustation de vins d'hybrides. — Conférences d'arboriculture fruitière.

Chemins de fer P.-L.-M.

Bulletin commercial. — Observations météorologiques.

CHRONIQUE

Pour faciliter la culture continue du sol

Le palissage de la végétation sur fils de fer, avec taille longue ou courte, permet de maintenir constamment le sol propre et meuble par des façons culturales répétées, et ainsi de réduire dans une mesure plus ou moins grande les effets de la sécheresse.

Mais le fil de fer s'impose-t-il toujours ? Ne peut-il être supprimé sans que les labours soient rendus plus difficiles ? Il n'est pas sans inconvénients : l'installation est très coûteuse, actuellement peut-être plus de cinq mille francs par hectare, et à la taille, l'enlèvement des sarments est extrêmement long et onéreux. Dans la lettre suivante, un de nos correspondants propose une solution qui mérite examen.

« J'ai lu avec un très vif intérêt votre article sur l' « Orientation nouvelle de la vigne », paru dans le *Progrès Agricole* du 3 janvier 1926. Votre article m'a suggéré l'idée de vous exposer bien modestement la façon de conduire la vigne, dans le domaine de Crimauret, situé en terrain sec et caillouteux, au moment où les rameaux envahissent le sol et empêchent les façons culturales d'été.

Les ceps sont plantés, selon l'usage provençal, en ligne avec un écartement de 1 m. sur la ligne ; les interlignes sont de 2 m. 50 dans les anciennes plantations et de 2 m. dans les nouvelles (cette dernière disposition permet d'avoir plus de ceps à l'hectare et exige seulement de laisser, après 4 ou 5 rangs de vignes, un interligne de 2,60 à 2,75, d'après la vigueur des pieds, pour faciliter le transport du fumier, des engrais et de la vendange avec des véhicules à écartement normal, ce qui économise beaucoup l'emploi de la main-d'œuvre).

Les vignes sont taillées en gobelet ; leurs sarments producteurs, une fois lignifiés, après enlèvement des rameaux non fructifères, sont dirigés dans le sens de la ligne, moitié à droite, moitié à gauche, selon leur disposition, et sont enchevêtrés avec ceux des vignes voisines, de façon à former des arceaux de 0 m. 50 à 0 m. 75 de hauteur et un cordon ininterrompu. La régularité et la solidité de ce cordon sont obtenues par l'enroulement des plus longs sarments qui atteignent parfois 3 ou 4 mètres ou par des ligatures de rafia. Les grappes de raisins complètement formées sont placées de préférence sous les feuilles de façon à ne point toucher le sol. Les avantages de ces cordons qui n'ont pas une largeur supérieure à 0 m. 50, sont les suivants, d'après les expériences de plusieurs années :

1° La circulation dans les vignes et les labours d'été sont rendus plus faciles ; la bineuse à cheval passe jusqu'aux pieds des souches, les intervalles laissés entre les ceps pouvant être binés à l'aide d'une pioche ou d'une bineuse à mains ;

2° Suppression des effets désastreux de la sécheresse ;

3° Economie des produits et de la main-d'œuvre dans les soufrages et les sulfatages ;

4° Suppression de l'écimage des sarments qui expose trop souvent les grains de raisins au grillage dans les terres chaudes et sèches ;

5° Maturité plus régulière et plus complète des grappes soumises à une température plus uniforme. En cas de maturité tardive, il suffit d'effeuiller légèrement quelques jours avant les vendanges ;

6° Les rosées des mois d'août et septembre mouillent plus longuement les feuilles et les grappes qui conservent plus longtemps l'humidité et gonflent davantage les grains ;

7° Le cordon peut servir d'abri éventuel contre une chute légère de grêle.

Il reste bien entendu que contre une attaque violente de mildiou, mieux vaudrait écimer sévèrement pour dégager les grappes.

Cette façon de disposer les sarments supprime le palissage sur fil de fer, fort coûteux pour les vignes ne demandant pas la taille avec longs bois pour porter une récolte assez abondante, telles que les Syrahs, Couderc 7120 et d'autres plants directs, qui sont à Crimauret sur cordon à deux fils de fer. »

Victor ISNARD (Var).

Dans la méthode préconisée par notre correspondant, il y a :

1° Un ébourgeonnage précoce, qui éclaircit l'intérieur de la souche, réduit le nombre des sarments à attacher ou à entrelacer et aussi l'entassement du feuillage nuisible à la maturation des raisins et des sarments ;

2° un palissage, sur la ligne des ceps, des rameaux qui se sou-

tiennent les uns les autres après attachage, surtout si les vents ne sont pas très violents. Cette opération doit être faite lorsque les rameaux commencent à se recourber, c'est-à-dire aux environs de la floraison, un peu avant si les vignes sont très vigoureuses, un peu après si elles sont faibles ;

3° Il y a évidemment entassement de la végétation dans un plan, sur la ligne des ceps, et c'est ce qu'il y a de défectueux dans cette méthode. Il n'est pas douteux que dans les régions pluvieuses il en résulterait des inconvénients marqués pour la qualité des produits. Mais la culture continue du sol n'est en somme très utile que dans les régions chaudes très éclairées et sèches, n'ayant pour but essentiel que de lutter contre la sécheresse. Au reste, je crois savoir qu'en Algérie, certaines vignes sont conduites un peu de cette manière, les sarments entassés, roulés ensemble. En est-il résulté quelque inconvénient pour la récolte ? Nos lecteurs algériens pourraient peut-être répondre à cette question.

Il y aurait évidemment avantage à remplacer le gobelet rond par un gobelet ovale, ou mieux encore par un « éventail » comme autrefois dans les Charentes, le Gers, etc..... Les bras sont tous dans le plan passant par la ligne des ceps, et si on a pris soin de former la souche de manière que les yeux des sarments se trouvent aussi dans ce plan, les rameaux qu'ils émettront resteront eux aussi toujours dirigés dans ce même plan et non transversalement, ne gênant, même sans attachage, que très peu la circulation des instruments attelés. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Quoi qu'il en soit la méthode de M. Isnard mérite d'être essayée.

Faut-il désespérer de détruire Cochylis et Eudémis

« Je viens joindre mes doléances à celles des nombreux viticulteurs dont les vignobles sont atteints par l'Eudémis et la Cochylis.

Chez moi j'ai de l'Eudémis qui m'enlève depuis 5 ans le tiers de ma récolte totale. En Charente, c'est la Folle et le Colombard qui sont surtout atteints. C'est-à-dire les cépages à feuillages épais et dont les fleurs sont un peu plus serrées les unes contre les autres. Je crois que les vignobles situés dans les vallées sont plus atteints que ceux des plateaux. L'humidité favorise le développement de l'insecte ou le conserve dans son cocon.

Les bois, les haies, les arbustes situés sur le bord des vignes donnent une forte évolution à ces insectes et j'ai remarqué que les raisins n'existaient plus à la récolte, surtout à proximité de ces haies-arbustes, bois. Le grand destructeur serait je crois un hiver rigoureux qui détruirait les chrysalides. C'est par là qu'il faudrait commencer et c'est difficile quand la nature n'aide pas.

J'ai essayé les soufres, les savons pyrèthre, la pyridine et je crois que l'effeuillage est une chose à faire, mais c'est long et coûteux et la main-d'œuvre manque.

Las de voir la récolte disparaître, on plante le Saint-Emilion à la place de la Folle.

A mon avis, il n'y a aucun moyen bien pratique pour détruire cet insecte en dehors des froids rigoureux ou du soleil de juillet qui dessèche les œufs pondus sur les grains.

Quelques viticulteurs et moi-même avons essayé la chaux hydraulique répandue bien avant la vendange.

Il est désespérant de voir toute une récolte indemne de mildiou, de black-rot ou d'oïdium, détruite au tiers par une chenille, qui elle, me semble impossible à détruire.

J'ai essayé tous les moyens indiqués et si j'ai un petit résultat, je constate que cependant le tiers de ma récolte depuis mai à octobre est enlevé par cette chenille ».

Cochylis et eudémis, cette dernière surtout, sont des parasites redoutables. Mais leurs dégâts sont, du reste heureusement, inconstants et localisés, tout comme les dégâts de la grêle ; et c'est ce qui fait qu'une organisation générale pour combattre ces deux insectes, qui serait très efficace, n'a pu encore être réalisée. Les traitements d'hiver, qui sont efficaces quand il s'agit de vignobles étendus, le sont moins pour les petits. Les traitements d'été avec les bouillies ou les solutions sont longs et onéreux. Il faudra s'orienter sans doute du côté des poudres, qui sont d'une application plus rapide. De nouveaux essais seront faits cette année dans cette voie, nous en ferons connaître les résultats.

En ce moment, beaucoup d'eudémis chrysalidées sous les écorces des souches ou dans les fissures des piquets sont mortes sous l'action de causes diverses ou de parasites. Il se peut qu'au départ de la végétation, il n'en existe plus de vivantes. Mais c'est à chacun de s'en assurer en examinant les écorces.

Sous-greffage de jeunes vignes

« A titre de l'un de vos plus vieux abonnés, je me permets de faire appel à votre compétence pour un cas particulier.

Voici le fait. J'ai une plantation nouvelle d'un hectare que j'ai greffée en 1925 en Couderc 7120 sur racinés Monticola plantés en 1924 et dont la végétation était superbe.

Pour éviter la pousse de nombreux sauvages, qui se produit toujours après greffage sur Monticola vigoureux, j'avais eu la précaution avant plantation de faire éborgner tout mes plants.

Voici que mi-mai, alors que les greffons commençaient à promettre une

belle venue, un orage de grêle, d'une grande violence, m'a déplacé presque tous les greffons. Résultat, une prise de 15 o/o environ.

A cette époque j'avais déjà fait enlever les sauvages qui poussaient malgré la précaution prise de l'éborgnage.

Bien entendu après l'orage, j'ai laissé pousser naturellement tous les sauvages au pied des greffes ratées ; malgré cela, la plupart de ces plants n'ont plus donné aucune repousse.

Le plant est demeuré d'un beau vert, le bourrelet est très bien formé (en l'absence du greffon disparu).

Mon appel à votre compétence est celui-ci :

Malgré son manque de végétation, croyez-vous que s'ils sont fournis en sève, en mars, je pourrais regreffer ces plants (pour lesquels j'avais eu la précaution de greffer très haut) en vue de pouvoir regreffer normalement au cas de non réussite. Ou serait-il préférable de les arracher pour les remplacer.

Je compte, Monsieur le Directeur, sur votre obligeance pour me dire ce que vous pensez de ce cas ».

B. (Var).

La reprise des greffes faites en place sur sujets d'un an ou plus, est parfois complète. J'ai vu récemment une réussite de 100 o/o et sur une étendue très importante. Mais généralement il y a des non reprises plus ou moins nombreuses et, parfois, comme dans le cas cité dans la lettre précédente, un échec complet.

Si le sujet émet des repousses qui s'aoûtent, il peut être greffé à nouveau *au-dessous* de la première greffe et surtout au-dessous de la repousse la plus élevée. Cela ne va pas sans inconvénient : je l'ai déjà dit dans une précédente chronique, le greffon placé trop bas s'affranchit très souvent.

Mais un sujet qui ne repousse pas après l'échec du greffage est-il utilisable ? Il reste encore vivant ; mais certainement son activité est très ralentie et il se peut qu'il meure après le deuxième greffage. Peut-on connaître à l'avance comment il se comportera ? Peut-être et en déterminant sa teneur en matières de réserves et, notamment, en amidon. La « preuve à l'iode » donne ici des indications précises : si la section se colore en violet foncé, le sujet reste utilisable à la rigueur ; si elle reste jaune, il est sans valeur.

En général, il est préférable d'arracher tous les sujets sans bonnes repousses, et de les remplacer soit par d'autres, soit par des greffés-soudés.

Le 143 B

On nous écrit de la Yougo-Slavie :

« Je me permets de vous adresser une question à laquelle je vous prie de répondre, par l'intermédiaire de votre estimé journal.

Un porte-greffe commence à se répandre dans notre région : l'Aramon × Riparia 143 B. Comme nous ne connaissons pas ses qualités, je vous prie de vouloir bien me dire ce que vous pensez de ce plant, ce que vous savez de sa résistance au phylloxéra, de son affinité sur Pinot, de sa fertilité ».

143 B est un hybride d'Aramon et de Riparia obtenu par MM. Millardet et de Grasset. Il a été mis dans le commerce vers 1890. Planté en même temps que plusieurs de ses frères et beaucoup d'hybrides Vinifera-Rupestris dans une terre crayeuse de la Champagne de Cognac, à Juillac-le-Coq, il résista seul à la destruction causée par une vague phylloxérique. Le phylloxéra, dans sa marche en avant, passa sans s'arrêter sur ses racines qui restèrent indemnes de piqûres au milieu des racines voisines complètement mortes.

Cet hybride fut ensuite arraché et il n'a pas été possible de savoir ce qu'il serait devenu une fois seul dans la vigne où il était planté. Car on le sait, le phylloxéra attaque d'abord les vignes les moins résistantes, qu'il peut détruire avant de se porter sur les voisines un peu plus résistantes.

Depuis, ce cépage s'est répandu dans quelques régions. Sauf erreur, il a été recommandé par la station de Laquenaxy, près de Metz, et le voici à l'étranger. Il serait intéressant de connaître si sa résistance première au phylloxéra s'est affirmée ou non. Sa vigueur a paru inférieure à celle de beaucoup d'autres hybrides franco-américains, mais elle peut être suffisante.

Larves d'insectes dans les bras des souches

En ce moment en train de tailler, je fais tant qu'il est possible enlever quelques bras de façon à rajeunir, quand je me suis aperçu que beaucoup de vers étaient dans ces bras, comme vous pourrez en connaître l'origine d'après le contenu d'un colis postal. Si un traitement est utile veuillez être assez bon de me l'indiquer ».

E. A. (Aude).

Et du Gard :

« Les ouvriers qui taillent sur vignes me signalent qu'ils trouvent parfois des vers, situés généralement sur les bourgeons latéraux.

Les souches sur lesquelles on les rencontre sont plus ou moins défectueuses ».

R. (Gard).

Le canal médullaire des plaies de taille sert souvent d'abri à beaucoup d'insectes. Les larves de Cochylis et d'Eudémis vont parfois s'y transformer en chrysalides et y passent l'hiver, mais elles sont toujours en petit nombre. Les insectes signalés le plus fréquemment cette année sont des larves verdâtres qui appartiennent à des espèces diverses de tenthrèdes. Les tenthrèdes ne sont pas spéciales à la vigne, on en trouve dans toutes les tiges creuses, où elles vont chercher un abri et un aliment, moelle et bois sec, mais pas le bois vert.

Les canaux médullaires sont plus ouverts dans les vignes faibles que dans les vignes vigoureuses, et voilà sans doute pourquoi ces chenilles se rencontrent surtout chez les premières. Sans danger.

Dernière heure

Les froids rigoureux du milieu de janvier ont en certains points détruits bourgeons et sarments. Prière à nos lecteurs de nous faire connaître les dégâts causés dans leurs régions.

L. Ravaz.

L'INDUSTRIE DES PÉPINS DE RAISINS

L'extraction de l'huile que contiennent les pépins de raisins est pratiquée, depuis longtemps déjà, paraît-il, en Italie, où cette huile serait utilisée dans l'alimentation, et aussi à l'éclairage.

En France, les quelques essais entrepris d'extraction de l'huile, par pression à froid ou à chaud, seule méthode envisagée pour les huiles comestibles, n'a donné que des résultats négatifs.

D'autres essais, datant de 20 à 30 ans, d'extraction à l'aide des dissolvants des matières grasses, sulfure de carbone et autres, avec un matériel similaire de celui servant à l'extraction de l'huile des grignons d'olives, n'ont pas eu beaucoup plus de succès.

Je me souviens d'un lot d'huile de pépins, mis sur le marché à Mèze, il a plus de 30 ans, à 40 fr. les 0/0 kilogs, qui n'a pas trouvé preneur à cette époque. De même, avant la guerre, quelques tonnes d'huile de pépins produites à mon instigation par un industriel, traitant également des grignons d'olives, n'ont pu s'écouler qu'avec de grandes difficultés.

La guerre survenant, avec la pénurie extrême de matières grasses qui caractérisait l'époque, a donné à cette question de l'huile de pépins un regain d'intérêt.

Quelles sont donc les propriétés générales de l'huile de pépins ?

D'après une communication à l'Académie d'Agriculture de MM. Carrière et Aumeras (1), de la Faculté des Sciences de Montpellier, ce sont les suivantes :

Couleur : Vert foncé.

Densité : 931. De l'ordre de celle de l'huile de lin, inférieure à celle des diverses huiles comestibles.

Liquide, non coagulable à — 13°.

Solubilité dans l'alcool absolu : Supérieure à celle de la plupart des huiles comestibles.

Indice de réfraction : Sensiblement le même que celle des autres huiles.

Acidité libre : Considérable approchant 30 o/o exprimée en acide oléique, dans l'échantillon analysé obtenu industriellement.

Echauffement sulfurique : 46° supérieur à celui de l'huile d'olive, inférieur à celui des autres huiles comestibles.

Cette huile n'est pas siccative.

En somme, par ses propriétés générales, abstraction faite de son acidité, qui peut n'être qu'accidentelle, occasionnée par une conservation défectueuse des pépins, l'huile de pépins se rapproche de l'huile de ricin.

Jusqu'ici l'usage industriel de l'huile de pépins paraît être seulement la savonnerie, encore doit-elle n'y être employée qu'en mélange, les savons provenant de l'huile de pépins seule, que j'ai eu l'occasion de voir, étant d'un aspect défectueux et d'une qualité médiocre.

Dès après la guerre, on a quelque peu abandonné la question de l'huile de pépins. Cependant une première huilerie ayant été annexée à une très importante coopérative de distillation d'abord, à d'autres ensuite, divers auteurs s'en sont occupés.

De ces études, il ressort très généralement, qu'on peut attendre des bénéfices tout à fait impressionnants, de l'extraction de l'huile des pépins de raisins.

Les plus récentes de ces études parues cette année même dans ce journal, sous la signature de M. J. Bonnet, du Service Régional de l'Oléiculture à Marseille, sont à cet égart des plus optimistes.

Dans un premier article (2), M. J. Bonnet indique bien que « s'il n'y a aucune limite quant à la puissance des appareils, la limite du minimum doit exister ».

Ce qui signifie que des bénéfices ne sont possibles qu'à partir d'une certaine quantité de matière première traitée.

Dans un deuxième article (3), le même auteur fixe ce minimum à 1.000 tonnes de marc, à traiter par campagne.

Mais, de l'un et de l'autre de ces articles se dégagent des bénéfices tels : (46.000 fr. par exemple pour la petite usine de 1.000 tonnes), qu'on peut se demander si le traitement de quantités moindres ne resterait pas tout de même intéressant.

---

(1) Communication à l'Académie. *Revue de Viticulture*, 10 décembre 1925.

(2) *Progrès Agricole et Viticole* 1925 (2e semestre, p. 207).

(3) *Progrès Agricole et Viticole* 1926 (2e semestre, p. 227).

En fait, quelques organisations vinicoles Coopératives ou particulières, distillant leurs marcs, soit elles-mêmes, soit à façon, songeraient à s'annexer une huilerie, alors même que leurs disponibilités en marc ne dépasseraient pas 500 tonnes.

Je veux donc examiner et commenter les diverses données du second article de M. J. Bonnet, et exposer ce que peuvent être, à mon avis, les résultats *réels* d'une usine rurale traitant 1.000 tonnes de marc. On en pourra déduire ensuite ce que pourraient être ces mêmes résultats, pour une usine de capacité moindre.

J'admets bien avec M. J. Bonnet et les autres auteurs qui se sont occupés de la question, que le traitement des pépins de raisins pour huile, par une distillerie Coopérative ou particulière, disposant de *plusieurs milliers* de tonnes de marcs, préalablement traités pour alcool, et même pour produits tartriques, peut être une opération très fructueuse, mais je suis très sceptique quant aux résultats que pourrait escompter une organisation vinicole distillant ses propres marcs, mais qui ne pourrait disposer que de quelques centaines à un millier de tonnes de ces marcs.

Je vais donc reprendre et commenter les chiffres de M. J. Bonnet, tant ceux qu'il donne comme frais d'installation de l'huilerie et comme dépenses d'exploitation, pour une usine de 1000 tonnes, que ceux exprimant la valeur des produits fabriqués, d'où il tire le bénéfice que peut donner une telle usine.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler sommairement en quoi consiste l'industrie de l'extraction de l'huile des pépins de raisins. Elle comporte :

1° Le triage des pépins répartis dans la masse du marc sortant des calendres de distillation, ou des diffuseurs, quand la distillation s'opère sur les piquettes plutôt que directement sur les marcs.

Ce triage est facilité quand il s'opère sur des marcs égrappés et asséchés autant que faire se peut, à la presse, avant de passer au trieur-séparateur.

2° Le séchage et la mouture ou le laminage des pépins triés. Le laminage vaut mieux que la mouture, celle-ci ne pouvant s'effectuer que sur le pépin sec, et produisant des poussières pouvant gêner les opérations. Ce laminage désorganise l'enveloppe dure, imperméable de la graine, permet la pénétration facile du dissolvant des corps gras dans la masse de la graine, et facilite aussi le séchage.

3° Le lessivage des pépins écrasés et pratiquement secs (à 15 o/o d'humidité environ) par un dissolvant des corps gras, volatil à température relativement basse, pouvant être séparé de la solution huileuse par simple distillation.

Ce lessivage est poursuivi jusqu'à ce que le liquide ne laisse plus de tache huileuse sur papier, après séchage rapide.

4° La récupération du dissolvant utilisé.

A cet effet, la solution huileuse est dirigée dans un appareil distillatoire chauffé par serpentin de vapeur. Le dissolvant volatilisé est amené dans un réfrigérant ou il se condense et d'où il retourne dans la cuve de réserve. Le résidu de cette distillation est l'huile recherchée.

5° La récupération du dissolvant qui imprègne la masse de pépins deshuilés, restant dans l'extracteur d'huile. Pour cette opération l'extracteur sert lui-même d'appareil distillatoire, et la distillation s'opère par injection de vapeur dans la masse.

Le dissolvant en faveur aujourd'hui, à cause de son ininflammabilité, est le trichlorure d'éthylène.

Théoriquement, ce dissolvant ne s'use pas, et une quantité limitée serait susceptible d'épuiser de son huile une quantité illimitée de pépins. Pratiquement il n'en est pas ainsi. Le dissolvant ne peut pas être *entièrement* récupéré économiquement, il y a des pertes, en outre d'une petite quantité qui se détruit par décomposition. En somme, il y a consommation de ce dissolvant dans une proportion variable, mais qu'on peut estimer au moins à 8 kil. pour 100 kil. d'huile obtenue.

Une huilerie de pépins annexée à une distillerie, exigera donc un matériel constitué :

Par un égrappoir, une presse continue, un séparateur-trieur des pépins avec ventilateur, pour dégager des pépins les fragments de pellicules qui les accompagnent ; un écraseur ou laminoir des pépins, un séchoir ; un ou plusieurs extracteurs d'huile, un appareil distillatoire des solutions huileuses, une cuve de réserve pour le dissolvant, une cuve pour l'huile, un lot de fûts en fer pour les expéditions, des pompes pour les mouvements du dissolvant ; des pompes en tout autre système d'élévation d'eau, pour les condenseurs ; de la force motrice pour actionner divers de ces appareils ; et enfin une chaudière à vapeur.

Tout cela, naturellement, comporte des bâtiments d'abris et même aussi du terrain d'entrepôt.

M. J. Bonnet établit de la manière suivante, le coût d'une huilerie possédant déjà la matière première, c'est-à-dire 1000 tonnes de marc, en se plaçant dans le cas d'une coopérative.

Coût de l'usine ..... :	130.000 fr.
Amortissement en 15 ans (Durée des prêts du Crédit Agricole) par an	8.666 fr.
Intérêt du capital engagé à 6 o/o en moyenne ...	3.906 fr.
Total à amortir par an.....	12.566 fr.

Dans ce premier chapitre, le chiffre de 130.000 fr. comme coût de l'usine est très discutable.

Je vois bien, d'autre part, que M. J. Bonnet en donne le détail comme suit d'après les prix moyens fournis par les divers constructeurs :

1° Appareil de triage, avec moteur spécial, comprenant : un égrappoir à marcs, un pressoir continu pour 800 kgs de matière, à l'heure, un trieur ventilateur (prix approximatif).....	15.000 fr.
2° Matériel complet d'épuisement, usine complète pour traiter 2 400 k. de pépins en 24 heures (approxim.).	66.000 —
3° Chaudière neuve de 30 mq. de surface (approxim.) .	14.000 —
4° Bâtiment de 8 m. sur 8 m. avec lanterneau et une cuve à huile de 120 hect.....	30.000 —
Total.....	125.000 fr.

Mais, ce sont là, en effet, des chiffres *approximatifs* et qui, en les admettant suffisants, ce qui est peu probable, grossiront singulièrement du fait du transport de tout ce matériel, et surtout de son montage en place, que les constructeurs n'ont pas l'habitude de comprendre dans le prix de leurs appareils.

En outre, le premier paragraphe de ce premier chapitre ne paraît comprendre ni un séchoir, ni un moulin ou écraseur de pépins, ni les dispositifs mécaniques nécessaires au service de ces appareils, qui cependant, font partie de l'outillage de préparation des pépins pour le matériel d'épuisement.

Pour le quatrième paragraphe, on ne peut trouver que très insuffisant un bâtiment de 64 mq. pour loger tout l'outillage, y compris le matériel d'épuisement. Je pense qu'il faut un bâtiment de surface beaucoup plus étendue, parce qu'il faut envisager non seulement l'encombrement des appareils eux-mêmes, mais aussi la nécessité de circuler largement autour d'eux.

Cependant j'admets le chiffre de 30.000 fr. pour le coût du bâtiment, parce qu'il s'agit de construction légère, au besoin d'un simple briquetage entre poteaux.

Mais, une telle usine ne peut être prête à fonctionner sans avoir un stock important du dissolvant à utiliser, le trichlorure d'éthylène. On peut fixer l'importance du stock à 8.000 kil. ce qui, à 3 fr. 50 le kil. rendu en cuve à l'usine, absorbera une somme de 28.000 fr. Admettons 25.000.

Je ne crois pas excessif d'évaluer le terrain, les appareils non compris dans le détail ci-dessus, le montage de tout l'appareillage en place, et aussi la construction de la cheminée nécessaire à une chaudière de 30 mètres, encore à 25.000.

Le capital nécessaire à l'établissement de l'usine ne sera plus alors de 125.000 ou 130.000 fr. mais bien 175.000 fr. et si, d'après les calculs de M. Bonnet. 130.000 francs sont amortis en 15 ans par une annuité de 12.566 fr., il faudra 16.916 fr. pour amortir dans le même temps un capital engagé de 175.000 fr.

Je prends maintenant le chapitre des dépenses annuelles fixées comme suit par M. J. Bonnet :

1° Amortissements et intérêts.....	12.566 fr.
2° Journaliers, 10 hommes à 20 fr., pendant 65 jours.	13.000 —
3° Combustible, 1.200 kgs par jour — — ..	10.920 —
4° Dissolvant, 17 kgs à 4 fr. par jour — — ..	4.420 —
5° Imprévus, eau, éclairage, force motrice 100 fr. par jour.....	6.300 —
Total.....	47.406 fr.

Ici, je vois pas mal de choses à modifier et même à ajouter, indépendamment du paragraphe amortissement et intérêts, qui doit être de 16.916 fr. au lieu de 12.566 fr.

Pour le paragraphe 2, main-d'œuvre, je ne crois pas qu'on trouve

actuellement des ouvriers d'usine, même sans spécialité, travaillant à moins de 2 fr. 50 l'heure. Or, comme le travail quotidien serait ici de 10 heures, sauf pour les extracteurs, dont le service serait 8 heures par trois équipes dont une de nuit, il conviendrait de majorer la dépense affectée à la main-d'œuvre. J'accepte cependant l'évaluation de M. J. Bonnet.

Au paragraphe 5, je vois bien figurer 100 fr. par jour pour imprévu et divers, dont la force motrice. Ce dernier article me paraît assez important pour comporter une rubrique spéciale. Il faut compter, en effet, au moins douze chevaux et 10 heures de travail pendant 65 jours, ce qui fait 5750 kilowatts, lesquels comptés à 0,50 l'un, absorberont 2.875 fr. pour la seule force motrice. Il ne restera guère alors, pour l'imprévu, l'eau et l'éclairage, qu'une somme par trop faible. Cependant, je conserve encore l'évaluation de M. Bonnet.

Mais je ne puis pas comprendre dans ce même paragraphe, la dépense forcée qui résultera de la rémunération qu'il faudra bien accorder au Directeur et au comptable de l'usine, pour le travail supplémentaire que va leur imposer l'huilerie. Il y aura aussi des frais de bureau supplémentaires. Je pense que, si de ce chef, on ajoute 5.000 fr. aux dépenses annuelles, on restera modeste.

Enfin, il y a un élément très important de dépenses que je ne vois pas figurer dans le chapitre des frais annuels. Les bâtiments et surtout le matériel mécanique doivent être entretenus, et cet entretien est coûteux, surtout quand il s'agit d'un outillage mécanique sujet à rupture de pièces en cours de travail et devant être abandonné neuf mois de l'année. Si cet outillage est évalué à 100.000 fr. comme cela paraît ressortir des données ci-dessus, il faut compter 10 o/o d'entretien et réparations, et de ce chef, ajouter encore aux dépenses annuelles une somme de 10.000 fr.

Le chapitre résumant les dépenses annuelles devient alors :

1° Amortissement et intérêts	16.916 fr.
2° Main d'œuvre	13.000 —
3° Combustible	10.920 —
4° Dissolvant perdu	4.520 —
5° Eau, éclairage, force motrice, imprévu	6.500 —
6° Rémunération du personnel administratif, frais	5.000 —
7° Entretien et réparation du matériel et bâtiment	10.000 —
Total	66.756 fr.

Voyons maintenant les recettes. Les divers auteurs qui se sont occupés de la question, et M. J. Bonnet lui-même, inscrivent comme recettes la vente des résidus pour engrais.

Je ne puis ni comprendre, ni admettre une telle manière d'envisager les choses.

Les matières fertilisantes contenues dans les marcs, qui donnent la valeur engrais des résidus de l'huilerie, ne sont pas augmentées du fait du traitement pour l'huile. Si les résidus sont un peu plus riches en ces

matières, en proportion centésimale, c'est du fait de la séparation des râfles, la partie la plus pauvre du marc, et de l'huile qui n'en contient pas. Mais, la quantité absolue de ces matières est la même, avant et après traitement pour huile.

Elle est même un peu plus forte avant, car les râfles, bien que pauvres, ne sont pas tout à fait sans valeur.

Or, si on escompte la vente de ces résidus après fabrication d'huile, n'a-t-on pas le droit d'escompter la vente des marcs pour le même objet, sans passer par le traitement pour huile ?

Je ne puis donc pas admettre la vente des résidus de l'huilerie, comme un bénéfice imputable à l'huilerie, puisque les marcs, avant extraction de l'huile, ont la même valeur.

On m'objectera, peut-être, que l'état de division dans lequel se trouve les résidus les feront mieux accepter par les agriculteurs, mais c'est à voir.

Personnellement, je ne le crois guère. Le marc de raisin sans traitement préalable, est un engrais peu assimilable à cause de son acidité. Le traitement qu'il subit pour la séparation des râfles et des pépins et pour le traitement de ceux-ci pour huile, ne le modifie pas dans un sens favorable, en ce qui concerne l'assimilabilité.

En tous cas, un traitement judicieux du marc tout venant, qui le rend très assimilable dans tous les sols, tout en l'enrichissant, que j'ai proposé il y a déjà bien longtemps, est aujourd'hui adopté par un grand nombre d'agriculteurs.

En stratifiant les marcs avec addition o/o, de 0,7 d'acide phosphorique, sous la forme de scories, 0,5 de potasse sous la forme de sylvinite, 2 de chaux éteinte et 0,1 d'azote sous la forme de sulfate d'ammoniaque transformé en purin artificiel avec de l'eau et un peu de chaux, on obtient un compost que l'expérience a montré de la plus haute valeur.

Avec une dépense de 20 fr. au plus, pour ces matières d'addition, et de 10 fr. de main-d'œuvre, par tonne de marc, on aboutit à un engrais basique très assimilable, contenant en moyenne 1,5 o/o d'azote 1 à 1,5 de potasse, et 1,5 d'acide phosphorique, qui, au cours du jour, des diverses matières fertilisantes, vaut 120 fr. la tonne, avec cette considération que sa haute teneur en matière organique pour humus, n'est pas faite pour diminuer sa valeur.

L'addition des matières fertilisantes n'est d'ailleurs pas limitée nécessairement aux chiffres cités ci-dessus. On peut faire plus riche encore le compost de marc, si on le juge utile.

1000 tonnes de marc tout venant, ainsi traitées, perdront quelque peu de leur poids par la fermentation intense qui se déclare dans la masse après le traitement, mais laisseront 850 à 900 tonnes d'engrais prêt à l'emploi.

Dans cet état, les marcs engrais, trouveront certainement un écoulement plus facile que sous la forme de résidus d'huilerie, parce que déjà connus, et appréciés, d'un grand nombre d'agriculteurs, et vendus ou

préparés par les agriculteurs eux-mêmes, à un prix bien inférieur à leur valeur fertilisante.

Il est donc non seulement inutile, mais illogique de passer par l'huilerie pour utiliser la valeur engrais des marcs, et cela d'autant moins que le traitement pour huile ne modifie pas heureusement l'assimilabilité, comme le fait la stratification exposée ci-dessus.

J'ai fait récemment une analyse de pépins, provenant en décembre 1925, d'une grande distillerie. Elle m'a donné les résultats suivants pour pépins secs :

Azote	1, 42 o/o
Potasse	0, 94 o/o
Acide phosphorique	0, 64 o/o

Je n'ai pas eu l'occasion de faire l'analyse des pulpes, mais elles doivent avoir une valeur fertilisante voisine de celle des pépins, à la condition toutefois de les rendre facilement assimilables par la destruction de leur acidité.

Quoiqu'il en soit, la valeur engrais des résidus d'une huilerie de pépins ne doit pas être envisagée comme bénéfice de cette opération industrielle, parce que cette valeur est au moins la même, avant traitement pour huile.

Le bilan d'une huilerie, qu'elle soit annexée à une entreprise de distillation coopérative et particulière, s'établira donc simplement par la différence entre les dépenses annuelles et le produit de la vente de l'huile fabriquée.

J'accepte le rendement moyen en huile de 12,5 o/o des pépins, bien que dans une étude précédente M. J. Bonnet ne l'ait fixé, qu'à 12 o/o. J'accepte aussi le prix de vente de 3,25 le kil., bien qu'il s'agisse d'un prix, marchandise rendue à Marseille, et qui devrait, par conséquent, être diminué des frais de mise en gare et de transport.

Le bilan d'une usine pouvant traiter les pépins de 1000 tonnes de marc devient alors :

Dépenses annuelles	66.735 fr.
Vente de l'huile	60.937 fr.
Déficit	5.819 fr.

Donc, à mon avis, l'annexion d'une huilerie de pépins à une distillerie ne disposant que de 1000 tonnes au moins de marc est nettement à déconseiller.

On pourrait l'envisager peut-être pour le traitement de 2000 tonnes, ou plus, avec le même matériel et 130 jours, ou plus, de travail.

Dans ce cas, les dépenses annuelles d'intérêt d'amortissement du capital, celle d'entretien du matériel et celles de la rémunération du personnel administratif et des frais de bureau, resteront à peu de chose près les mêmes. Seuls doubleront, pour 2000 tonnes, celles de main-d'œuvre, de combustible, de dissolvant perdu, de force motrice et divers, le tout formant un total de 104.596 fr. pour une vente d'huile de 121.875, laissant alors un bénéfice net de 17.239 fr.

Je dois ajouter toutefois, que je crois mes estimations de dépenses encore trop faibles. Il y a de nombreux frais devenus de nos jours obligatoires, et qui ne figurent pas dans ces dépenses, tels par exemple, les primes d'assurances, incendie et accident du travail.

Je n'ai pas tenu compte davantage, si ce n'est dans les imprévus, et alors dans une trop faible mesure, du chômage onéreux causé par la rupture d'une pièce quelconque de l'outillage, ou tout autre incident.

Je puis dire enfin, pour appuyer ma conviction en la matière, que causant récemment avec un industriel ayant monté une huilerie,en annexe à une distillerie importante, j'ai recueilli de lui ce renseignement, qu'après avoir passé pas mal de temps à mettre au point son nouvel atelier, il n'était pas bien sûr d'avoir fait mieux que joindre les deux bouts, en vendant à 3 fr. 40 l'huile provenant du traitement de quatre mille tonnes de marc de 1924.

Il n'a pas, il est vrai, établi la discrimination exacte des frais incombant à la distillerie d'une part et à l'huilerie de l'autre, mais il se propose de le faire pour les marcs de 1925.

En tous cas, on le voit, mon avis est loin, est même très loin, de l'optimisme de M. J. Bonnet, et si, jusqu'ici, j'étais enclin à considérer avec quelque méfiance l'industrie de l'extraction de l'huile des pépins de raisins sur de faibles quantités, je suis maintenant tout à fait hostile à son montage quand on ne disposera pas d'au moins 2000 tonnes de marc.

L. Roos,
Directeur de la Station Œnologique de l'Hérault.

RÉSULTATS OBTENUS SUR QUELQUES

VARIÉTÉS DE POMMES DE TERRE PRIMEUR

En 1924 nous avons publié dans le *Progrès Agricole* les résultats que nous avions obtenus sur trois variétés de pommes de terre primeur : la variété Vasse, la variété Succulente et la variété Early rose. De ces trois variétés c'est la variété Vasse qui venait en tête avec une production de 11.500 kilos à l'hectare.

En 1925 nous avons poursuivi nos essais en mettant en parallèle avec la variété Vasse les variétés Belle de Mai, Royale express et Royale anglaise.

Ces essais ont été faits comme ceux de l'année dernière dans notre jardin maraîcher situé sur coteau. Le terrain n'y est pas des plus riche en éléments fertilisants, il est assez pourvu d'azote, mais il est pauvre en potasse et acide phosphorique, très riche en chaux.

Au mois de décembre, avant le labour de défoncement, nous avons fait répandre une demi-fumure au fumier de ferme, soit l'équivalent de 30.000 kilos à l'hectare.

Ce premier labour, d'une profondeur de 0m40 en moyenne, a été suivi d'un deuxième labour de 20 centimètres de profondeur fait en février, on

en a profité pour enterrer le complément de la fumure au fumier de ferme c'est-à-dire par des engrais chimiques à la même formule que celle appliquée pour nos essais de 1924, composée de :

Nitrate de potasse.....	200	kilos à l'hectare
Superphosphate de chaux.....	400	—
Plâtre.....	400	—

Si nous avons pris de préférence le nitrate de potasse, c'est que ce sol nous a donné dans nos essais, mis en parallèle avec les autres matières azotées, les meilleurs résultats comme rendement et comme précocité.

Nous avons également enregistré que l'engrais était mieux utilisé par les plantes, répandu en couverture sur le sol que mis dans la raie en même temps que la plantation.

Après un hersage cette dernière a été faite quelques jours après, soit le 3 février, avec des tubercules moyens, entiers et germés. Nous ne plantons jamais les tubercules sans les avoir fait germer, nous avançons ainsi la récolte et nous évitons beaucoup de mécomptes, car la végétation des tubercules effectuée, nous pouvons les sélectionner en écartant ceux qui sont atteints par la maladie dite filosité, caractérisée par des germes minces et filants qui rendent les tubercules caducs.

Pour faire germer les tubercules nous les plaçons sur des clayettes en bois, ces clayettes pour être facilement transportables de la ferme sur le terrain ont les dimensions suivantes : longueur 60 centimètres, largeur 40 centimètres, hauteur 8 centimètres. Le dessous est fermé par des liteaux de 3 centimètres de largeur espacés de 4 centimètres afin que l'on puisse circuler. Les cadres supportés par 4 pieds de 10 centimètres de hauteur peuvent être placés les uns au-dessus des autres, ce qui permet d'économiser la place.

Si l'on n'a pas à sa disposition des clayettes, étendre les tubercules dans un appartement aéré et ajouré pour les faire germer. Eviter l'obscurité qui fait allonger les germes, les rend cassants en les anémiant.

Les tubercules des quatre variétés mis en terre le 3 février, ont été placés dans des raies distantes de 0^m60 à 0^m25 les uns des autres.

Le mois de février ayant été froid la germination s'est effectuée pour les variétés Belle de Mai et Royale express le 20 février. Le 12 et 13 mars une gelée s'étant produite les pousses qui avaient de 8 à 10 centimètres de hauteur ont été gelées. Le 5 mars toutes les variétés étaient sorties de terre malgré la gelée.

Le 20 avril buttage et poudrage contre les maladies avec la formule suivante :

Chaux en poudre.....	60 kilos
Sulfostéatite à 20 o/o sulfate de cuivre.....	40 —
Total.....	100 kilos

Les plantes ainsi traitées ont été exemptes de maladies.

Les observations enregistrées durant la végétation ont été les suivantes :

Le 18 mai.— Variété Belle de Mai, assez vigoureuse, très verte, feuilles rondes.

— Royale express, assez vigoureuse, verte, feuilles élancées.

— Royale anglaise, vigoureuse, assez verte, feuilles élancées.

— Vasse, très vigoureuse, très verte, feuilles larges.

La récolte a eu lieu le 5 juin. Les rendements obtenus rapportés à l'hectare ont été les suivants :

Variété Royale anglaise.....	14.460 kilos
— Vasse.....	14.410 —
— Royale express.....	14.375 —
— Belle de mai.....	14.264 —

Les quatre variétés ont donc produit un rendement presque équivalent.

Si l'on tient compte que les tubercules obtenus sur chaque variété ont la même forme un peu ovale, à peau fine et lisse, d'une grosseur à peu près égale et qu'ils se sont vendus le même prix, 1 fr. 20 en moyenne le kilo, on peut en conclure qu'elles sont recommandables.

Ed. Zacharewicz,
Directeur honoraire des services agricoles.

SUR L'APOPLEXIE DE LA VIGNE

Quatre années se sont écoulées, depuis ma communication à la Société d'agriculture de la Charente, sur cette affection de la vigne. Bien que ce laps de temps soit relativement court, que de chemin parcouru depuis, dans la pratique, si nous jetons un regard en arrière !

La plupart des viticulteurs, et beaucoup de spécialistes, étaient, à ce moment, convaincus que cette maladie était un accident physiologique, contre lequel il y a peu de choses à faire.

Il a fallu les travaux de Viala, guidé lui-même par certains observateurs, pour trouver que l'esca était la cause, et l'arsénite le remède.

Nous eûmes la satisfaction d'être parmi les premiers à chercher cette cause et expérimenter le remède, et en ayant reconnu l'efficacité absolue, à l'affirmer publiquement et par la presse.

Lorsque je fis ma communication, il me semble entendre encore les paroles de doute émises par de savants contradicteurs : Le traitement arsenical devait être nocif pour la vigne, en même temps qu'un danger pour ceux qui l'emploieraient.

A ces sombres pronostics, nous répondîmes en affirmant qu'il était le seul remède, à la fois efficace et pratique, et qu'en l'employant avec prudence, les praticiens n'avaient rien à en redouter.

Si j'en juge par les nombreuses lettres reçues de France et de l'étranger,

l'expérience est venue pleinement confirmer nos premières affirmations, et, présentement, presque tout le vignoble français et même mondial, n'hésite pas à employer un remède qui a préservé ce vignoble d'une affection redoutable, peut-être d'une disparition prochaine.

Non seulement il n'est pas nocif pour la vigne, mais en détruisant les parasites qui affaiblissaient cette dernière, il est nettement constaté que ce traitement imprime une vigueur nouvelle. Des vignes de 25 à 30 ans, qui paraissaient vouées à l'arrachage, ont repris, avec une addition d'engrais, la vigueur des jeunes années.

De toute façon, il est hors de doute que la durée de ce végétal en est notablement augmentée. Comment l'arsénite agit-il sur l'esca ? Nous l'ignorons encore. Probablement par décomposition du mycélium.

De toute façon, il est prudent de ne pas laisser passer plus de deux années sans traiter ; l'expérience suivante nous le montre :

Dans un carré de 2.000 Colombars sur Rupestris du Lot, traité au pyralion en 1921 et 1922, ayant eu 50 pieds détruits par l'apoplexie l'année précédente, il y a eu 2 pieds seulement d'atteints la première année de traitement, et 1 en 1922, après avoir rappliqué.

En 1923, sans traitement, le même carré a eu 3 atteintes, et 5 en 1924, toujours sans traitement.

En 1925, la même vigne traitée à nouveau, cette fois au paratoxil, n'a eu aucune atteinte, de même d'ailleurs que la partie du vignoble traitée avec ce produit asenical, qui s'est montré très efficace.

Il résulte de cette expérience qu'il est prudent de ne laisser passer guère plus de deux ans sans traitements, les spores du champignon répandus un peu partout, pouvant encore entrer en action, pour une invasion nouvelle.

I. Rousseau,
Petit-Moulin, par Saint-Saturnin (Charente)

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DE SOCIÉTÉS AGRICOLES

Les vins du Mâconnais et du Beaujolais. — Du rapport de M. Lancyrie, président du Syndicat des négociants en vins, à la suite de l'Exposition de de Mâcon, nous reproduisons les lignes suivantes :

« L'année 1925 tiendra une place très honorable dans la production des vins du Mâconnais et du Beaujolais, sans être à la même hauteur que les 1923 qui s'affirment de jour en jour de qualité supérieure, les 1925, blancs et rouges, sont nettement meilleurs que les 1924.

« En résumé, nos vins sont, dans leur ensemble, bien constitués et doivent être de bonne tenue. Leur degré alcoolique est supérieur aux vins de l'an dernier. Ils ont une belle robe et un bouquet qui ne peut que se développer. Ils ont surtout une très grande netteté de goût.

« Les vins de première et deuxième catégorie sont peut-être momentanément un peu durs, mais dans notre région, c'est un symptôme de bonne et longue conservation et cette dureté s'atténuera très vite avec les soutirages. Dans l'ensemble, il y aurait plus de cuvées que l'an dernier, qui s'élèveraient au-dessus du niveau général et seraient nettement supérieures ».

Dégustation de vins d'hybrides. — Le Syndicat agricole de la Haute-Garonne poursuivra en 1926 ses dégustations de vins d'hybrides dans le but de confirmer ou d'infirmer les opinions déjà émises sur la qualité des vins obtenus, d'apprécier les nouveaux venus afin de savoir s'ils méritent d'être étudiés. On rend peut être un grand service aux vititiculteurs en leur signalant les numéros inférieurs, que l'on ne devrait pas cultiver et qui justifient par leurs défauts les critiques parfois un peu acerbes dont sont l'objet tous les hybrides en général.

Les viticulteurs qui désirent faire déguster leurs vins sont priés de les adresser chez le Président du Syndicat ou les vins seront dégustés.

M. G. Héron, 4, rue Bida, à Toulouse. Les échantillons doivent parvenir avant le mercredi 17 février, au plus tard, sans cela ils ne pourront être classés. La dégustation commencera le lundi 22 février. Le dimanche 28, Assemblée Générale, — Maison de l'Agriculture, rue Ozenne — , au cours de laquelle chacun sera invité à communiquer ses impressions.

Cette assemblée sera suivie d'un banquet.

Conférences d'arboriculture fruitière, avec démonstration pratiques dans les vergers de l'Ecole. — Le Directeur de l'Ecole d'Agriculture d'Ecully, informe les agriculteurs, jardiniers et arboriculteurs de la région lyonnaise, que M. Déaux, professeur d'horticulture et d'arboriculture, reprendra, à partir du dimanche 17 janvier prochain, à 9 h. 30 du matin, dans une salle de cours de l'Ecole, ses conférences d'arboriculture fruitière suivies de démonstrations pratiques dans les vergers de l'établissement.

Il les invite à venir suivre cet enseignement arboricole gratuit et de caractère très pratique, destiné à leur rendre les plus grands services pour la conduite rationnelle des cultures fruitières, dont l'importance croît de plus en plus dans la région lyonnaise.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Les Sports d'Hiver dans le Massif de la Chartreuse

Pour développer les Sports d'hiver dans le Massif de la Chartreuse un Service automobile P.-L.-M. fonctionne, tous les jours, jusqu'au 10 février 1926, entre Grenoble et Saint-Pierre de Chartreuse.

Grenoble départ 8 heures ; Saint-Pierre de Chartreuse arrivée 10 heures.

Saint-Pierre de Chartreuse départ 15 heures ; Grenoble arrivée 17 heures.

Prix : trajet simple : 15 francs ; aller et retour 25 francs.

Le Service automobile est en correspondance à la gare de Grenoble avec les trains de et pour Lyon et Paris.

Paris départ 20 heures 05 ; Lyon départ 4 heures 23 ; Grenoble arrivée 7 heures 10.

Grenoble départ 18 heures 10 ; Paris arrivée 6 heures 55 (via Chambéry) ; Grenoble départ 20 heures 23 ; Lyon arrivée 23 heures.

BULLETIN COMMERCIAL

PARIS. — **Bercy et Entrepôts.** — Du *Moniteur Vinicole.* Les affaires traitées de gros à gros n'ont pas encore été très importantes au cours de la dernière huitaine, dans les Entrepôts parisiens où, à la fin de décembre, le stock était de 840.776 hectos, et n'a pas dû beaucoup varier depuis. Il y a eu

cependant quelques demandes en vins d'Algérie, car les expéditions de ceux-ci ont subi un peu de retard au départ des ports de ce pays, les transporteurs ayant probablement trouvé un frêt plus avantageux ; d'un autre côté, les fûts déjà débarqués à Rouen n'ont pu être remontés à Paris, à cause des hautes eaux de la Seine, pendant une certaine période. Cette navigation a repris à présent.

Les prix sont restés à peu près inchangés sur place, où on a payé des vins rouges du Midi faisant 7° à 7°5 de 73 à 75 fr., des 8° de 78 à 80 fr., des 8°5 à 9° de 84 à 88 fr. Des Algérie 10°5 à 11° ont été offerts de 110 à 114 fr., des 11° à 11°5 de 115 à 120 fr. En vins blancs, des produits du Midi 8° ont vu le prix de 90 fr. ; ceux de 9° ont été traités aux environs de 100 fr. Des Algérie 10° à 10°5 l'ont été de 108 à 115 fr. Tous ces prix pour l'hecto nu et sur gares de Paris. De bons vins rouges courants du Mâconnais ont été vendus de 300 à 350 fr. la pièce nue, sur gare d'arrivée. Voici la note du *Marché aux vins* en date du 14 :

L'absence d'arrivages fluviaux rend la situation de place difficile, pour les vins d'Algérie notamment, qui sont toujours très demandés. On note une recrudescence de demandes en vins blancs de petits degrés, pour lesquels quelques affaires ont été traitées.

La demande de la clientèle est assez normale ; les prix affichés dans Paris restent les mêmes.

LANGUEDOC. — Hausse marquée à Béziers et à Montpellier.

GARD. — **Nimes.** — *Cours de la Commission officielle* :

Vins rouges	Cours en 1925	Cours du 18 janv.	Cours du 25 janv.
7 à 8°.....	»	»	»
8 à 9°.....	49 à 52	logé	logé
9 à 10°.....	52 à 57	7 francs le degré	7 francs le degré.
10 à 11°.....	57 à 60	non logé	non logé
11 à »	»	6 fr. 75 le degré	6 fr. 75 le degré
Costières.....	6,00 à 6 fr. 25 le d.	7,25 à 7 fr. 50 le d.	7,25 à 7 fr. 50 le d.
Rosé, paillet, gris.....	6,00 à 6 fr. 25 le d.	7,50 à 7 fr. 75 le d.	7,50 à 7 fr. 75 le d.
Blanc Bourret.....		7 fr. 75 le degré	7 fr. 75 le degré
Blanc Picpoul.....			

HÉRAULT. — **Montpellier.** — *Bourse de Montpellier.*

Vins rouges	Cours en 1925	Cours du 19 janvier	Cours du 26 janvier
8°.....	49 à 51	»	»
9°.....	52 à 56	8°.— 55	8°. — 55
10°.....	55 à 60	à à	à à
11°.....	60 à 65	11°. — 77	11°. — 78
Rosé.....	6,25 à 6 fr. 75 le d.	7,25 à 7 fr. 75 le d.	7,50 à 7 fr. 75 le d.
Blanc.....	7 à 7 fr. 75 le deg.	8,25 à 8 fr. 75 le d.	8,25 à 8 fr. 75 le d.

Cette. — Chambre de Commerce. — Bourse de Cette. — Marché du 20 janvier 1925.

Vins rouge courant de 8 à 11 degrés l'hecto, de 55 à 77 fr.; rosé, le degré, de 7 fr. 25 à 7.75 ; blanc, le degré 8.25 à 8 fr. 75, nu pris à la propriété, tous autres frais en sus.

Algérie rouge 11 à 12 degrés 7.50 à 8 fr.

Vins d'Espagne, mistelle blanche, pas d'affaires.

— **Béziers.**

Vins rouges	Cours en 1925	Cours du 15 janv.	Cours du 22 janv.
		logé	logé
7 à 8°.....	51 à 53	7 fr. le degré	7 à 7 fr. 25 le d.
8 à 9°.....	54 à 56		
9 à 10°.....	58 à 60		
10 à 13°.....	60 à 66		
Vins rosés.....	6 à 6 fr. 50 le d.	7,25 à 7 fr. 75 le d.	7,50 à 7 fr. 75 le d.
Vins blancs.....	7 à 7 fr. 55 le d.	8 à 9 fr. le d.	8 à 9 fr. le d.

La hausse paraît s'accuser par les ventes suivantes : caves Ste-R., près Servian, 3.700 hectos 9°5 à 70 fr.; Ste-M., près Maureilhan 4.100 hectos, 8°9, à 65 fr.; C., près Villeneuve-les-Béziers, 5.000 hectoe 8°9 à 65 fr.; Grange B., 2.500 hectos, 8°6 à 60 fr.; caves A., près Servian, partie 2.700 hectos 10°2, à 72 fr.; A., à Puisserguier, 2.800 hectos 10°1, à 72 fr.

Pézenas. — Cours des vins, semaine du 23 janvier 1926 :

Vins rouges, 7 fr. le degré logé.

Blancs rosés, de 7 fr. 25 à 7 fr. 75 le degré.

Bourret et Picpoul 8 fr. 25 à 8 fr. 75. Clairette 9 fr. le degré.

L'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus.

Olonzac. — Cours des vins du Minervois.— Marché d'Olonzac du 24 janvier.— Vins rouges 1925, 7 à 7 fr. 25 le degré en logé avec appellation d'origine Minervois.

Ces prix s'entendent à l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus, et selon le degré, qualité et conditions.

Les vins de 11 à 12 degrés font prime.

Aude. — **Narbonne.**

Vins rouges	Cours en 1925	Cours du 14 janv.	Cours du 21 janv.
7 à 8°.....	»	8 à 10° 7 fr. à	8 à 10° 7 fr. à
8 à 9°.....	52 à 56	7 fr. 25 le d. logé	7 fr. 25 le d. logé
9 à 10°.....	56 à 61	de 11° et au-dessus	de 11° et au-dessus
10 à 11°.....	61 à 67	7,25 à 7 fr. 50 le d.	7,25 à 7 fr. 50 le d.
11° et au-dessus.....	67 à 72		

Carcassonne. — Cote officielle des vins, cours moyen pour la semaine du 23 janvier 1926 : Vins de la récolte de 1925 :

Vins rouges de 7 à 12 degrés, de 52 à 82 fr.

L'hectolitre, nu pris chez le récoltant, tout frais en sus.

Lézignan (Aude). — Cours des vins du Minervois et de la Corbière. — Récolte 1925 :

Minervois, de 10 à 12 degrés, de 7 à 7 fr. 25 le degré en logés ; de 11 degrés et au-dessus de 7 fr. 25 à 7 fr. 50 le degré.

Corbière de 10 à 11 degrés, de 7 à 7 fr. 25 le degré en logés ; de 11 degrés et au-dessus de 7.25 à 7 fr. 50 le degré.

Pyrénées-Orientales. — **Perpignan.** — On cote :

Vins rouges	Cours en 1925	Cours du 16 janv.	Cours du 23 janv.
		logé	logé
7 à 8°.....			
8 à 9°.....	50 à 53	7 à 7 fr. 25 le deg.	7 à 7 fr. 25 le degré
9 à 10°.....	53 à 58	non logé	non logé
10 à 11°.....	58 à 64	6,50 à 7 fr. le d.	6,75 à 7 fr. le d.
11 à 12°.....	64 à 70		
12 à 13°.....	70 à 78		

Bouches-du-Rhône. — **Marseille.** — Cote officielle des vins. Marché du 20 janvier. — Région : rouge, de 8 à 9 degrés, 55 à 62 fr.; de 9 à 10 degrés, de 62 à 70 fr.; de 10 à 11 degrés, de 70 à 75 fr.; vins rosé de 7.25 à 7 fr. 50 le degré ; blanc 8 fr. à 8 fr. 25 le degré.

Suivant qualité, couleur et éloignement de la cave ; pour marchandise prise en cave, tous frais en sus.

Vins d'Algérie : rouge, de 10 à 11 degrés, 1er choix, de 90 à 98 fr. l'hecto. 11 à 12 degrés, de 98 à 109 fr. l'hecto.

Quai Marseille, suivant qualité, couleur et provenance, par 25 fûts minimum, tous frais en sus.

Vins d'Espagne : sans transaction.

Vaucluse. — La cave coopérative de Cavaillon a vendu le 14 janvier : 900 hectos de vin rouge, 8 degrés, au prix de 56 fr. l'hectolitre, nu, pris en cave.

Marne. — **Châlon-sur-Marne.** — Dans la plupart des localités, les vins de 1925 sont vendus, on cite, parmi les dernières affaires traitées, la vente d'une cuvée de 1925 à Avenay, à 900 fr. la pièce et d'une cuvée de 1924, à Monthelon, à 1.000 fr. la pièce.

Var. — **Plan-de-la-Tour.** — Environ mille hectol. de vin rouge 11 et 12 degrés, vendus 75 et 80 fr., enlèvement fin janvier. D'une manière générale, la tendance est calme en ce moment.

Gironde. — **Bordeaux.** — Rien à signaler, la situation est sans changement, quelques affaires ont été traitées en vins blancs ordinaires, rien ou presque rien en vins rouges ordinaires, et d'importantes transactions en vins fins. Les cours des vins ordinaires sont fermement tenus, principalement ceux des vins blancs. On cote les vins rouges de 800 à 900 fr., le tonnage nu, et les vins blancs de 900 à 1.100 fr. selon qualité.

ALGERIE. — **Alger.** — Du 16 janvier 1926.

Vin rouge :

Vins rouges extra, le degré 8 à 9 fr. 25

1er choix, 11 à 12°, le degré, 7 fr. 25 à 7 fr. 75.

Autres qualités, le degré, 6 fr. 75 à 7 fr. 25.

Distillerie, enlèvement immédiat propriété, le degré, 6 fr. 25 à 6 fr. 50.

Vin blanc :

De raisins rouges, de 6 fr. 75 à 7 fr. 25 le degré.

De raisins blancs, de 7 fr. 25 à 7 fr. 75 le degré.

Nus, quai Alger.

Alcools

Montpellier. — Esprit trois-six, vin les 86 degrés, 700 à 710 fr. les 100°; eaux-de-vie de marc à 52°, 350 à 365 fr.; rectifié de 95 à 97°, les 100°, 800 à 820 francs, pris à la distillerie, tous frais en sus.

La Coopérative de distillation de Mauguio (Hérault), a vendu, le 20 courant, 200 hectos d'eau-de-vie de marc, base, 52 degrés, au prix de 364 francs l'hectolitre, nu, pris sur place.

Béziers. — Trois-six de vin 86°, de 600 à 610 fr. ; eau-de-vie de vin de Béziers, 52°, 450 fr. ; trois-six de marc, 86 degrés, de 590 à 600 fr. ; eau-de-vie de marc 52°, de 350 à 360 fr.

La distillerie Coopérative de Béziers vient de vendre un lot d'alcool de piquette au prix de 706 francs l'hectolitre nu, base 100 degrés, conditions habituelles.

Nimes. — 3/6 bon goût, 86 degrés, 500 à 600 fr.; 3/6 de marc, 550 fr.; eau-de-vie de marc 52 degrés, 340 à 345 fr.

Narbonne.— 3/6 de vin 86°, de 7 fr. 00 le degré; trois-six de marc, 86°, et eaux-de-vie de marc 52°, 6,80 à 6 fr. 90 le degré, l'hectolitre nu, pris chez le bouilleur tous frais en sus.

Eau-de-vie vieille de Narbonne, 52 degrés, 8 fr. 50 le degré; alcool rectifié, 95 degrés, 7 fr. 60 le degré; alcool rectifié extra neutre, 96 degrés à 97 degrés, de 8 fr. 10 le degré.

Perpignan. — Alcool non rectifié, 800 fr. les 100 degrés.

Alger. — 3/6 de marc, 625 à 630 fr.

TARTRES

Montpellier. — Crème de tartre, 620 fr. les 100 kilos, pris à l'usine.

Tartre brut, le kilog, 2 à 2 fr. 25 pris à la propriété.

Lies de vin, pour 20 à 25 degrés de rendement, le degré, 1 fr. 50, pris à la propriété.

CÉRÉALES

Paris. — *Bourse de Commerce.* — 26 janvier 1926.

	janvier	février	4 de mars
	—	—	—
Blé	147,25147,50 P.	148 A.	150,50 A.
Seigle.....	101 N.	104 N.	100 A.
Avoine noire.	109,50 A.	112 P.	117,50 P.
Avoine.....	107,50 N.	110 N.	113 A.

New-York. — On cote en clôture :

	Prix par bush en d. et cts.	Prix à l'hectolitre en fr.	Prix aux 100 kg. en fr.	Hausse p. 100 k. ou baisse
	—	—	—	—
Blés dur n° 2.....	1.94 3/4	144.48	192.65	— 0.62
Maïs disp.....	87 3/4	75. »	93.75	— 0.26

Blé roux d'hiver n° 2 nouveau disponible 198 3/4 c. (196 fr. 61 les 100 kilos); bigarré durum 164 3/4 cents (162 fr. 97).

Alger. — Blé tendre colon (Hauts-Plateaux), 162 à 164 fr. les 100 kilos; Blé tendre colon français, de 149 à 150 fr.; Blé dur colon supérieur, de 160 à 162 fr.; Blé dur colon, toutes provenances, nominal, de 157 à 159 fr.; Orge colon, 92 à 93 fr.; Avoine, 98 fr.; Fèves, féveroles, 120 fr.

Marché calme.

PRIX DES ENGRAIS AZOTÉS

Le Comptoir Français de l'Azote a fixé jusqu'à nouvel avis, les prix de vente des engrais azotés livrables par wagons complets sur le mois de janvier 1926 :

Sulfate d'ammoniaque : courant 20 o/o d'azote ammoniacal, 132 fr.; extra-sec 20; 80 o/o d'azote ammoniacal à 138 fr.; chlorhydrate d'ammoniaque 23 o/o d'azote ammoniacal 153 fr. Ces prix s'entendent aux 100 kilos en sac départ usine, ports, magasins ou frontières, aux conditions générales du Comptoir.

Le Gérant : G. Fournera.

Montpellier. — Imprimerie Roumégous et Déhan.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

du Dimanche 17 au Samedi 23 Janvier 1926

	TEMPÉRATURE				PLUIE		TEMPÉRATURE				PLUIE	
	1926		1925		1926	1925	1926		1925		1926	1925
	maxima	minima	maxima	minima	mill.	mill.	maxima	minima	maxima	minima	mill.	mill.
	Nantes						**Mourmelon**					
Dimanche...	5	—1	8	3	6	0.1	—1	—3	8	4	»	»
Lundi.....	10	1	7	1	»	»	0	—2	10	—1	2 3	»
Mardi.....	9	7	11	0	11	»	1	—1	8	—2	0.5	»
Mercredi...	10	2	8	0	»	»	4	1	8	—3	5	»
Jeudi.....	11	2	6	—1	4	»	5	0	8	—4	»	«
Vendredi...	9	—1	12	5	0.3	1	2	—4	8	1	»	«
Samedi.....	7	7	11	—1	1	1	—1	—1	4	0	53	2
Total.....	284	118	268	100	133.7	82.3	191	22	198	9	94.9	45
	Rochefort						**Besançon**					
Dimanche...	»	10	»	»	7	»	3	—4	8	—2	»	»
Lundi.....	9	3	»	»	1.2	»	«	—1	3	—3	»	»
Mardi.....	9	10	»	»	10	»	»	—1	»	—4	»	«
Mercredi...	»	1	»	»	»	«	»	1	4	—5	»	«
Jeudi.....	7	6	»	»	4	»	»	—2	—1	—3		«
Vendredi...	7	0	«	»	7	2	2	—1	14	1	»	«
Samedi.....	7	1	»	»	0.2	6	»	0	14	0	»	»
Total.....	105	59	62	33	91.1	58.8	96	44	197	—24	»	80
	Clermont-Ferrand						**Lyon**					
Dimanche...	4	—5	9	—1	0.2	»	2	—5	7	5	2.2	0.2
Lundi.....	8	2	3	—2	8	»	2	1	6	2	2	7
Mardi.....	6	2	0	—3	1.2	«	2	—1	4	1	2	»
Mercredi...	10	1	—1	»	2.2	»	3	—1	6	—5	4	»
Jeudi.....	5	—4	10	0	«	»	5	—3	5	—6	2	»
Vendredi...	5	2	14	3	5	»	2	0	13	—1	9	»
Samedi.....	8	—3	7	—3	»	2	2	—2	11	2	»	»
Total.....	237	66	253	—30	17.8	4	218	46	210	—10	79.7	37.4
	Bordeaux						**Marseille**					
Dimanche...	8	3	9	—1	17	»	»	0	16	—1	5	»
Lundi.....	12	5	12	—2	1	»	3	0	15	—2	2.1	»
Mardi.....	13	11	10	4	10.3	»	8	2	16	—3	»	«
Mercredi...	13	2	7	2	3 5	»	9	2	16	—2	0.3	»
Jeudi.....	13	5	12	4	2	»	10	0	17	1	0.1	»
Vendredi...	11	0	16	6	5	5	6	2	13	4	5	12
Samedi.....	9	3	14	—2	1.4	»	8	—2	18	0	»	»
Total.....	350	139	236	59	87.1	39.3	311	85	446	60	13.5	12.7
	Toulouse						**Montpellier**					
Dimanche...	7	2	15	—2	23	«	10.5	—1.9	15.5	0.2	1.0	«
Lundi.....	13	6	17	—2	18	»	10 3	6.0	15.8	—0.3	»	»
Mardi.....	15	6	15	4	2	»	14.1	0.0	13.3	—1.2	»	1.6
Mercredi...	11	5	6	—3	1	»	12.0	3.9	14.9	—0.9	1.5	6.8
Jeudi.....	9	4	15	9	»	»	8.3	2.9	14.5	4.5	»	»
Vendredi...	11	3	15	2	13	»	12.3	4.9	10.2	6.3	»	»
Samedi.....	12	2	13	—1	1.1	»	9.9	2.5	14.1	0.9	0.5	»
Total.....	376	86	377	18	82.7	13.4	480.1	127.7	468.1	78.9	10.2	19 1
	Perpignan						**Alger**					
Dimanche...	»	2	20	2	2	»	11	10	12	7	»	»
Lundi.....	17	9	18	0	4	»	14	12	15	9	»	»
Mardi.....	17	5	19	4	»	»	»	13	14	11	»	0.2
Mercredi...	17	6	16	—1	«	»	17	14	15	9	»	»
Jeudi.....	16	6	14	3	«	»	17	15	15	8	»	»
Vendredi...	15	5	15	2	8	»	»	12	14	8	»	»
Samedi.....	14	3	15	2	»	0.4	16	10	17	10	»	»
Total.....	161	156	179	60	48.7	10 7	254	212	183	265	»	8.2

Observations. — Hiver

VIGNES AMÉRICAINES

Viticulteurs ! n'oubliez pas qu'aux **Pépinières Girault** vous trouverez les plus beaux plants de vigne, avec authenticité et sélection rigoureusement garanties.
Pépinières Méridionales à **Caromb, Monteux, Sablet** (Vaucluse).

ADRESSER CORRESPONDANCE :

Établissements EUGÈNE GIRAULT 0,5 *Maison de confiance*

Pépiniériste-Viticulteur, **JAUNAY-CLAN** (Vienne) TÉL. N°s 3 et 0.25

Exposition Nle Paris 1911 : 1er Prix Médaille d'or. — Hors Concours. — Membre du Jury.

80 hectares vignobles et pépinières.

Plants greffés des meilleures variétés. — Producteurs directs recommandés, vastes champs de pieds-mères, champs d'expériences. — Prix modérés. Commandes et expéditions soignées.

Demandez Catalogue.

Viticulteurs !

Nous rappelons que les adhésifs sont de plus en plus employés dans toutes les bouillies cupriques.

Voulez-vous ***RÉDUIRE les frais de traitements de vos vignes,*** le nombre des arrosages, et les quantités de cuivre employées, en assurant aux traitements cupriques une efficacité certaine et durable ?

Il suffit d'ajouter dans vos bouillies de toutes formules de

l'Adhésif Jacquemin

(de beaucoup le meilleur marché de tous), pour en augmenter l'adhérence, et coller le cuivre sur la feuille. Il rend les bouillies BLEUES et résistantes aux pluies.

Demandez renseignements gratuits, prix et références

à l'**Institut de Recherches G. JACQUEMIN**

à MALZÉVILLE près NANCY

EXPOSITION PASTEUR. STRASBOURG 1923 — Hors concours, Membre du Jury.

PYRATOXYL

Insecticide d'hiver mouillant, Radical contre :

Pyrale, Mortalité des Souches

NOTICE GRATUITE

Laboratoires LARROCHE & Cie, 7, Rue Romiguières

TOULOUSE

PRESSOIR HYDRAULIQUE

BREVETÉ EN FRANCE

COQ

ET A L'ÉTRANGER

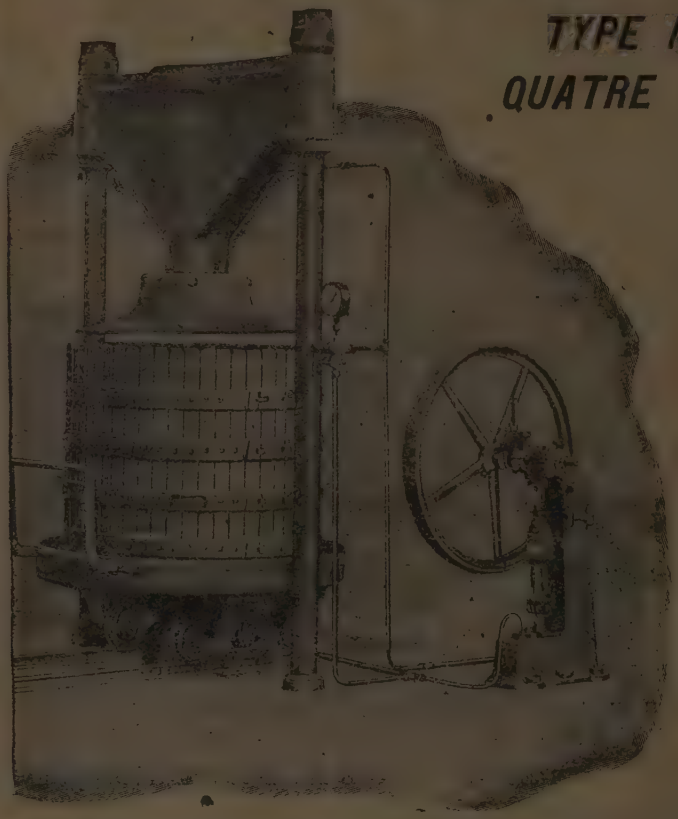

TYPE NORMAL
QUATRE MODELES

PRESSOIR N° 1
Diamètre des claies
1m,20

PRESSOIR N° 2
Diamètre des claies
1m,10

PRESSOIR N° 3
Diamètre des claies
0m,90

PRESSOIR N° 4
Diamètre des claies
0m,60

Pompe de compression brevetée S. G. D. G. à course automatiquement décroissante.

FORCE EXIGÉE pour la **MARCHE** au **MOTEUR : 1/4 DE CHEVAL**

DEVIS, RENSEIGNEMENTS et RÉFÉRENCES SUR DEMANDE

Maison fondée en 1816

Victor COQ

Reg. Com. Aix, N° 1417

CÉLESTIN COQ & Cie SUCCESSEURS

Agence à BEZIERS
31, Avenue Maréchal-Foch

Ingénieurs-Constructeurs

Succursale à ALGER
3, rue Arago

AIX-EN-PROVENCE

Le FOULOGRAPPE COQ

est l'appareil idéal qui doit être installé dans toutes les caves. Voici quelques attestations prises entre plus de cent autres semblables :

Cave des Vigerons de Rasteau (Vaucluse). 20 Novembre 1925.

Messieurs

Nous sommes heureux de vous faire connaître que nous avons été satisfaits du Foulograppe COQ N° 2, que vous avez installé cette année chez nous.

Tout en reconnaissant sa simplicité et sa régularité de marche, nous devons vous dire que nous n'avons rien eu à démonter ni à toucher pendant les vendanges, votre machine ayant fonctionné très bien sans engorgement ni ennui d'aucune sorte.

Vu sa facilité de démontage, le nettoyage après commande a été très commode.

Nous avons foulé, égrappé et mis en cuve 785.000 kgs de raisin cette année.

Dans une journée de 10 heures de réception nous avons passé 97.000 kgs de raisin de plants durs, mais la réception se faisant par à-coups en deux heures dix nous avons rentré 29.500 kgs.

Le foulage des raisins est parfait et, en ce qui concerne notre région, nous sommes arrivés à diminuer le nombre de pressées d'un quart de ce qu'il était auparavant.

Veuillez agréer, Messieurs.....

Coopérative Vinicole de Marignane-Gignac (Bouches-du-Rhône) 18 Novembre 1925.

Messieurs

La campagne vinicole 1925 étant terminée, je me fais un plaisir de vous faire savoir que nous avons eu entière satisfaction de votre Foulograppe N° 1, par sa simplicité de mécanisme, sa facilité de démontage, de visite, son rendement de travail avec bon foulage. En un mot c'est un appareil parfait dont on ne peut que vous faire des éloges, aussi dans notre nouvel agrandissement, je vais proposer à mon Conseil l'achat d'un deuxième Foulograppe.

Veuillez agréer, Messieurs, etc. *Le Président de la Coopérative.*

Frangois Rieusset, propriétaire 20 Novembre 1925.
73, boulevard Strasbourg, **Béziers.**

Messieurs

Le Foulograppe que vous avez installé dans ma cave m'a donné aux dernières vendanges la satisfaction la plus grande, et je suis heureux de venir vous le déclarer. La simplicité du mécanisme et son bon fonctionnement ont supprimé chez moi beaucoup de tracas, et surtout une économie notable de main-d'œuure. Le déchargement de chaque charrette et le foulage pour 16 comportes environ n'a pas duré plus de 10 minutes. J'ai surtout constaté que le bon foulage que donne votre appareil permettait l'obtention d'une plus grande quantité de vin de goutte et facilitait la fermentation : résultat que je n'obtenais pas avec l'ancienne installation. Je suis heureux de vous faire part de ces résultats appréciables et vous prie de recevoir mes plus vives félicitations, avec l'assurance, etc.

Pour vos Poules :

Aliment complet pour Pondeuses . . 105 fr.

COMPOSITION GARANTIE :

Poudre de viande — Farine de riz — Son de blé
Farine d'avoine. — Far. d'orge — Farine de maïs
Far. de luzerne. — Phoscarbone — Poudre d'os
Sel..... — Soufre..... — Charbon de bois

Provende pour Poussins..... 145 fr.

COMPOSITION GARANTIE :

Farine de viande — Farine de riz — Farine de Manioc
Farine d'avoine. — Far. de luzer. — Son de blé
Phoscarbone... — Farine d os — Sel
Soufre..... — Charbon de bois

Phoscarbone..... 30 fr.

Meilleur et moins cher que la coquille d'huître.
Mélange de phosphate et de carbonate de chaux.
Active la croissance. — Prévient la diarrhée.

(Prix pour 100 k^s, sacs perdus, gare départ.)

Élevage du Château d'Agay
AGAY (Var).

VITICULTEURS-AGRICULTEURS

Malgré le Mildiou, la Cochylis, **sans sulfatage**, assurez-vous une récolte de bon vin de 12° *en plantant les vignes sélectionnées 4.986, 5.409, 5.213, 6.468, 1.000. 4.643, 5.656, 6.905, 8.243, etc.*, qui assurent une récolte la **2e année**. Vignes de cuve et de table. Rosiers, Arbres fruitiers. Demandez brochure illustrée 70 pages **franco**, *Un quart de siècle en Viticulture nouvelle* à

MACLET-BOTTON
Spécialiste Hybrideur
Villefranche-en-Beaujolais (Rhône)

4986, 5409, 5455
Racinés et Greffés sur 3309

Boutures de 4986, 5409, 5213, 6468, 4643, 5455, 5912, 6905, etc.

A. GUGLIERMINA
Propr. CHERVINGES (Rhone)

Prix-courant sur demande
Authenticité garantie

MAISON FONDÉE EN 1863

ERASME SIMONNOT & Cº

Les Fils d'Erasme Simonnot, successeurs

CETTE

TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES POUR ENGRAIS

ENGRAIS COMPOSÉS

BOUILLIE SIMONNOT

A BASE DE CUIVRE COLLOIDAL

Pouvoir préventif et curatif sans équivalent — 35 ans de succès

Références sans nombre

SOUFRE COMPOSÉ et STÉATITE COMPOSÉE
A L'HYDROCARBONATE DE CUIVRE

L'Hiver aux Pyrénées

FONT-ROMEU (Pyrénées-Orientales).

Incomparable station climatique d'hiver. *Le Grand Hôtel* (1800 mètres d'altitude). Saison d'hiver : 20 décembre à mars.

Sports d'hiver: Ski, bobsleihg, luge, traineau, skijoring, patinage, hockey, curling.

LUCHON-SUPERBAGNÉRES (Haute-Garonne).

La grande station des Sports d'hiver. *L'Hôtel de Superbagnères* (1800 mètres d'altitude) relié à Luchon par un chemin de fer électrique à crémaillère. Saison d'hiver : 20 décembre à mars.

Sports d'hiver : Ski, bobsleigh, luge, traineau, patinage, hockey, curling.

(Remontée mécanique des sportsmen et de leurs appareils par le chemin de fer à crémaillière).

Dans ces deux Hôtels :

Prix de pension (pour un séjour minimum de 7 jours) : à partir de 65 fr. (impôts non compris

Arrangements pour Familles

Prix spéciaux au début et en fin de saison

Pour tous renseignements s'adresser à :

M. le Directeur du Grand Hôtel, FONT-ROMEU (Pyrénées-Orientales).

M. le Directeur de l'Hôtel de Superbagnères, LUCHON (Haute-Garonne).

Reg. Com. Seine n° 72.441.

Agenda Agricole et Viticole

PAR

V. VERMOREL

Président du Comice agricole et viticole du Beaujolais
Membre de la Société Nationale d'Agriculture
Lauréat de la Prime d'honneur
AVEC LE CONCOURS DE NOMBREUX PROFESSEURS, AGRICULTEURS & VITICULTEURS

41me ANNÉE **1926** Prix franco : 4 fr. 50

Cet élégant carnet de poche, indispensable aux agriculteurs, viticulteurs, etc., contient 200 pages de renseignements utiles et un calendrier pour les notes journalières. Belle reliure souple, poche intérieure, fermoir élastique, porte-crayon

Prime du "*Progrès Agricole et Viticole*"

A titre de prime, le *Progrès* offre, à tous ses lecteurs, l'**Agenda Vermorel édition ordinaire, 2** fr. **50** franco (au lieu de 4 fr. 50).

Le recouvrement à domicile ne pouvant être fait économiquement pour une aussi faible somme, prière de joindre 2 fr. 50 en timbres-poste ou mandat-poste à toute commande adressée au Bureau du journal, **ainsi que la bande.** Il ne sera pas tenu compte des commandes non accompagnées du montant.

PLATRES

pour l'Agriculture
pour la Construction

ENGRAIS

Établissements F. BECHARD
Bureaux et laboratoires : Rue du Peirou
SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT (Gard)

LA BRUNISSURE DE LA VIGNE

Par E. RAVAZ

Professeur de viticulture et Directeur de la Station de recherches viticoles à l'École nationale d'agriculture de Montpellier

Un volume de 190 pages, 3 planches en couleur, 42 figures dans le texte. — Prix : 6 fr.
Franco poste 6 fr. 75

Cet ouvrage est l'étude complète de la maladie de la vigne, La Brunissure, et de son traitement. C'est aussi la théorie de la végétation, de la production et de la qualité des produits de la vigne.

En vente à la LIBRAIRIE COULET & FILS, Montpellier

MAISON FONDÉE EN 1867

Engrais Tournissac

Les plus homogènes — Les plus assimilables
Les meilleurs prix à qualité égale

Dosages rigoureusement garantis

Demandez Catalogues et Renseignements

Etablissements Industriels TOURNISSAC

« Inscription au Reg. du Comm. Béziers 1363 ». BÉZIERS

A. FONTANIEU et H. BOISSIER

Ingénieurs à **LUNEL** (Hér.)

Mise de Vignes sur Fils de Fer
avec Piquets en Fer et Fils galvanisés

Maison spécialisée dans ce genre de travail.

Travail à forfait et à façon. — Devis sur demande.

PÉPINIÉRISTE

VIGNES AMÉRICAINES

COUSTON Clément*

Adjoint au maire de
Ste-CÉCILE-LES-VIGNES (Vaucluse)

Téléphone : 4 **Télégramme : Menton**

Représentants sérieux actifs sont demandés

Reg. du Com. Orange. N° 1068.

LA BRUNISSURE DE LA VIGNE

Par L. RAVAZ

Professeur de viticulture et directeur de la Station de recherches viticoles à l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier.

Un volume de 190 pages, 3 planches en couleur, 42 figures dans le texte.

Prix : 6 fr.; Franco Poste, 6 fr. 75

En vente à la librairie COULET & FILS, Montpellier

GRANDES PEPINIÈRES DE L'AUDE

Trente Hectares de Vignes Américaines — Franco-Américaines
BOUTURES — RACINÉS et GREFFÉS-SOUDÉS

L'AVENIR DU VIGNOBLE assuré par

les HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS

40 Hectares Producteurs-Directs variés
Champ d'Expériences des Meilleurs Numéros connus à ce jour à PARADIS-CARCASSONNE

Charles AUTHIER

ILE-CARCASSONNE R. C. Carcassonne N° 2422.

Télégrammes : AUTHIER ILE CARCASSONNE *Téléphone* 4-48

"REFOULOIR" MARMONIER

POUR ÉLÉVATION DE VENDANGE FOULÉE ou ÉGRAPPÉE

Reg. Com. Lyon, 1677 B. (Breveté S. G. D. G.)

Refouloir simple

à poste fixe

ou

sur chariot

1° **AVEC POULIES** FIXE et FOLLE

2° Actionné par **MOTEUR ÉLECTRIQUE**

3° Actionné par **MOTEUR à ESSENCE**

GROUPE COMPLET

Élévateur-Égrappoir

Égouttoir-Refouloir

permettant toutes les vinifications en vendange égrappée ou non

GROUPE MIXTE

Égrappoir-Refouloir

Le "REFOULOIR" Marmonier peut élever, *à toute hauteur*, la vendange foulée ou égrappée de tous cépages, avec un minimum de force, en laissant intacts rafles et pépins.

RENSEIGNEMENTS et DEVIS FRANCO SUR DEMANDE

ARROSAGE des VIGNES

AVEC **MOTO-POMPES**

A. ESSENCE

300	hectos	à l'heure	3.350 Fr.
400	»	»	3.450
800	»	»	4.350
1.250	»	»	5.750
1.700	»	»	6.250

Nous consulter pour tous débits supérieurs.

A. HUILE LOURDE

Demander notre tarif.
Tous débits — Toutes puissances.
Dépense = **15 centimes** le Cheval-Heure.

Sté ASTER, 12-14, place Castellane, MARSEILLE.

OMNIUM Agle et INDUSTRIEL Reg. Comm. d'Agen, N° 452.
J. CLUZET, 118, Boul. de la République, AGEN

TRACTEURS Agles "MULE D'ACIER" 30 HP à chenilles INUSABLES

NÉO-VIGNERON Système Charroy

Nouveau trisoc spécial à traction animale, indispensable dans chaque ferme, peut *chausser* et *déchausser* vignobles, *Déchaumer* — *Labourer plaines et* **Côteaux** grâce à *son guide automatique.* **Grande économie de main-d'œuvre.**

Demander Notice détaillée.

Achat, Vente et Echange de tout matériel agricole.

Filtres — Manches à filtrer

SACS A PRESSURER LES LIES

ISOLANTS

F. MIREPOIX

E. AVINENS, Successeur

Béziers

Catalogues et Prix sur demande. R. C. Béziers, A 1.969

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

E. TROCOLLO FILS

56-58 rue Kléber, MARSEILLE

R. C. Marseille 17371

DISTILLERIES A VAPEUR, pour Marcs, Vins et Lies.
APPAREILS A DISTILLATION CONTINUE, Système R. Chapelle.
APPAREILS A RECTIFICATION CONTINUE, Système R. Chapelle.
ALAMBICS BRULEURS et à BAIN-MARIE, pour Eaux-de-vie, Liqueurs.
EVAPORATEURS-PASTEURISATEURS pour les Vins et autres Liquides.
CHAUDIÈRES A VAPEUR. RÉSERVOIRS pour Eaux, alcools, essences.
FILTRES pour VINS, ALCOOLS et SPIRITUEUX, Système L. BEURET.
INSTALLATIONS de TUYAUTAGES, pour Caves, Chais et Distilleries.

Envoi du Catologue franco sur demande. — Devis gratuits.

POMPE A VENDANGE MAV

Ne demande que

2

CHEVAUX

Lucien BETEILLE
38, boul. de la Liberté
BÉZIERS

ARROSEZ VOS VIGNES !

MOTO-POMPES à essence

500 hectos à l'heure..... 3.250 frs
800 hectos à l'heure..... 4.500 frs
1.500 hectos à l'heure..... 9.000 frs
et tous débits jusqu'à 60.000 hectos heure.

FONDERIES MARSAL & Cie

CARCASSONNE. Téleph. 4-15

SOCIÉTÉ DES
ÉTABLISSEMENTS **BARBET**

Société Anonyme Capital 4.000,000 Frs. — Reg. Comm. Paris 30.418
PARIS. — 5, rue de l'Échelle, 5 — PARIS

Installations complètes de

DISTILLERIES

EAUX DE VIE

de grande finesse même avec les crus les plus vulgaires

NOUVEAUX PROCÉDÉS **BARBET** POUR

VINIFICATION ASEPTIQUE

Fermentations pures

PURS JUS CONCENTRÉS DE FRUITS
— BOISSONS PRIVÉES D'ALCOOL —

" AUTOLEVUREUR DU PROFESSEUR FABRE "

USINES à **BRIOUDE** (Haute-Loire)

D'où vient le mal ?

Le mal de la vie chère, bien entendu... A écouter certains publicistes, la faute toute entière est à la campagne qui vend, disent-ils, un franc ce qui lui coûte un sou. On voudrait tout de même demander à ces messieurs s'ils savent au moins combien la ville elle-même se fait payer en ce moment les produits qui sont pour la campagne de toute première nécessité. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les cours des engrais. Il y a de quoi désespérer.

Il n'existe, à vrai dire, qu'un seul moyen de remédier au mal : augmenter la production en diminuant les frais. Pour le chapitre d'engrais, par exemple, la culture devrait recourir aux produits fabriqués en France, tels que la « NITRAGINE » qui, pour un prix modique, fournit à la vigne et à toutes autres plantes une bonne fumure azotée. Les éditeurs d'une brochure sur les « *Résultats pratiques de l'Emploi de la NITRAGINE* » offrent de l'envoyer gracieusement à tous nos lecteurs qui en feront la demande (281, rue Saint-Honoré, PARIS).

ADJUDICATION

Etude de Me VIDY, Notaire à CHANTILLY, le 6 février, à 15 heures

BELLE PROPRIETÉ à Creil (Oise)

place Albert-Dugué, 3

et Fonds de VINS LIQUEURS EN GROS

y exploité

Mise à Prix : 150.000 Francs.

Matériel et Marchandises en sus

S'adresser à Me MORAND, avoué à Senlis,

et à Me VIDY, déposi[illegible]

AUTHENTICITÉ

Maison fondée en 1882 par

F. RICHTER

SÉLECTION

PÉPINIÈRES RICHTER

Société Anonyme au Capital de 2 Millions

MONTPELLIER (Hérault)

TOUTES VARIÉTÉS DE **VIGNES:**

Porte-greffes

Producteurs directs

Vignes françaises

PRODUCTION SPÉCIALE DE **GREFFÉS-SOUDÉS**

HYBRIDES RICHTER

A BASE DE **BERLANDIERI**

Porte-greffes de grande culture pour l'amélioration du rendement des vignobles

CREATIONS NOUVELLES

Terramon rond
Terramon blanc } Hybrides blancs de Terret et d'Aramon gris

Succursales: { BEZIERS, 3, Pl. de la Citadelle.
ALGER, 12, Boul. Carnot.

Reg. du Comm. N° 6277. Montpellier.

HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS
ET PORTE-GREFFES
Boutures-Racinés et Greffés

200 Hectares en production des meilleures variétés, cultivées et sélectionnées au

Domaine de Bagnols, par

CASTELNAU-d'ESTRETEFONDS (Haute-G^ne^)

AUTHENTICITE ABSOLUE

Notice et Prix-courant sur demande

Visite des plantations en Août et Septembre

FILTRES AUTOLAVEURS DAUBRON

57, Avenue de la République à PARIS

Employé dans les Installations importantes et modernes

Etablissements BERNARD à VIDAUBAN
Coop. de Pierrefeu, etc...

Le seul Filtre dont les Manches ne frottent nulle part

Société de Produits Chimiques Industriels et Viticoles
AU CAPITAL DE QUATRE MILLIONS
Siège Social : 47, Boulevard St-Michel, PARIS (V^e^)
USINE à BEAUCAIRE (Gard)
R. du C. Paris. J. 45.079.

Traitements d'Hiver de la Vigne

contre APOPLEXIE, FOLLETAGE, PYRALE

Pyralumnol

Le seul produit à base de sels arsenico-aluminiques ;
Le seul produit à efficacité prolongée, à action durable.

Notices et Renseignements sur demande

Direction Commerciale : P. BALLARD, 7, rue Collot, MONTPELLIER

LA VIGNE NOUVELLE

par les Hybrides producteurs directs

Un pied de 6.905

le roi des hybrides noirs, 2^me^ feuille de greffe en place, sur pied d'un an, porte-greffe 93-5.

Viticulteurs, Propriétaires !

Pour vaincre la crise viticole, plantez le Roi des Hybrides

SEIBEL 6905

DISPONIBLE très beaux greffés, racinés et boutures de ce merveilleux cépage, ainsi que d'autres très intéressants tels que :

4643-5455-6186-6740-8216-8218 ; *en blanc* : 4986-5409-5437-5658-6468-8402-8407, etc

Demandez Renseignements et Prix-courant franco à :

M. JEAN MALOD
Viticulteur-Pépiniériste
Route de Marseille,
à MONTÉLIMAR (Drôme).

AÉROTHERME

Destruction de la Cochylis et de l'Eudémis

FLAMBAGE PAR L'AIR CHAUD

TUE l'insecte — VIVIFIE la vigne

MAXWEL & Cie. 27, rue de Metz, TOULOUSE.

ENGRAIS COMPLETS "FARGE"

A BASE DE CORNES

Les plus Riches, les plus Assimilables, les plus Economiques des Engrais organiques. - Echantillons et Prix sur Demande

DOSAGES GARANTIS

Cornailles Frisons
Cornailles Broyées
Bourres de Laine

Tondelles de Laine
Chiquettes de Lapins
Poils de Lapins

Léon FARGE Usine Hydro-Electrique de LA TRIVALLE **CARCASSONNE**

Fluatation des CUVES en CIMENT pour les Vendanges et les Vins

ALCOOLS, HUILES, CIDRES, BIÈRES

Le durcissement des cuves en ciment par la fluatation peut être fait par le premier venu et représente une dépense de fluate insignifiante par mètre carré. — La Fluatation donne aux revêtements en ciment la résistance qui leur manque. — Les cuves ne sont pas attaquées; le vin ne se sature plus, n'est plus trouble, bleuâtre, plat, amer. En outre, l'action spéciale des fluates qui prévient les fermentations parasitaires dans les pores des parois assure la conservation des vins pendant et après la fermentation.

SUPPRESSION DU VERRAGE **Nombreuses Références**

J. TEISSET-KESSLER, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

VIGNES AMÉRICAINES

Grandes plantations de pieds-mères permettant de satisfaire toutes demandes de **Boutures greffables et Pépinières**

Pépinières non arrosées, situées en terrains calcaires et secs produisant des **Racinés greffables** et de tout premier choix

Greffés soudés — Authenticité garantie

L. ROQUE d'ORBCASTEL & SOUCHON, propres à BELLOC

par ALZONNE (Aude) Reg. du Com., N° 4987.

VIGNES AMERICAINES

Gros bois pour greffages, racinés, greffés-soudés, boutures pour pépinières.
Authenticité, fraîcheur, choix garantis

HENRI BOYER, *Viticulteur-Pépiniériste.*
à SAINT-GEORGES-D'ORQUES (Hérault). — **Téléph. 3**

VIGNES AMÉRICAINES ET FRANCO-AMÉRICAINES

Boutures greffés soudés et racinés

JEAN MAYET & FILS

Viticulteurs-Pépiniéristes
Avenue Victor-Hugo, CARPENTRAS (Vaucluse)
Adresse télégraphique : MAYET Viticulteur Carpentras. Téléph. 177

DOCKS VITICOLES DU MIDI

PRODUITS VITICOLES — ENGRAIS
PRODUITS ŒNOLOGIQUES

7, rue Victor-Hugo, à BÉZIERS (Hérault).

H[illegible]TIC[illegible]LTEURS VITICUL[illegible]EU[illegible]S MA[illegible]AICHERS

Si vous voulez obtenir des récoltes saines et abondantes,
employez la BOUILLIE SULFOCALCIQUE

LE "PARATOL"

Nouveau produit breveté, fabriqué industriellement par
les Etablissemen s MALETRA, à Petit-Quevilly (Seine-Inférieure)

Il détruit radicalement tous les INSECTES : *l'Altise, l'Eudémis, le Tigre, le Kermès, l'Anthonone, le Carpocapsa, Pucerons, Limaces et Vers blancs.*
Les Cryptogames : *Tavelure, Mildiou, Oïdium, Chancre du Pommier, la Cloque.*

Le PARATOL est insecticide, fongicide et bactéricide. C'est le plus puissant désinfectant du sol, des fumiers, des arbres, des plantes et de la vigne.
Il agit préventivement et curativement. A lui seul il remplace les sulfatages, soufrages et échaudages.
Les traitements au **Paratol** sont les plus efficaces et les plus économiques.

Demandez notices et renseignements aux **Etablis. BOZEL-MALETRA**, PETIT-QUEVILLY (S.-Inf.)
et chez tous nos dépositaires, à agents régionaux en Province.
Dépositaires et agents bien placés auprès clientèle sont demandés.

GRANDE ÉCONOMIE DE MAIN-D'ŒUVRE

SULFATAGE-SOUFRAGE

et Traitement Insecticide en Une Seule Opération

par la

NOUVELLE BOUILLIE U.U. PYRIDINÉE

extra-insecticide (*5,4 o/o de cuivre-métal en volume*)

Foie de Soufre Baryté " SULBARYTE " contre Oïdium et Insectes

ADHÉSIF JACQUEMIN pour toutes bouillies

DEMANDER NOTICES ET PRIX-COURANTS GRATUITS
à l'Institut de Recherches Scientifiques et Industrielles
(Fondation JACQUEMIN)
MALZÉVILLE (près NANCY).

USINES SCHLŒSING FRERES & Cie

175, rue Paradis, MARSEILLE

Maison fondée en 1846. Usines à Marseille, Sèptèmes, Arles

Société Anonyme par Actions. Capital : 5.100.000 Francs

Les plus hautes récompenses aux Expositions

Registre du Commerce, Marseille n° 14.942

ENGRAIS COMPOSÉS

pour VIGNES et toutes cultures

Les plus belles récoltes, les plus hauts rendements

MICROPHOSPHATE SCHLŒSING

Phosphate africain naturellement concentré, à grains microscopiques.

Donne avec les matières azotées et potassiques, des engrais composés pour toutes cultures, très actifs et très bon marché.

Très recommandé pour la préparation des marcs-engrais.

Dosage garanti pour cent : **26 d'acide phosphorique insoluble.**

Finesse garantie : **Moins de 25 °/₀ de refus au tamis n° 200.**

MICROPOTASSIQUE SCHLŒSING

Engrais phosphaté et potassique très avantageux, poussant vigoureusement à la production.

PYRALION

SOUVERAIN contre

FOLLETAGE ou MORTALITÉ, PYRALE

Détruit aussi beaucoup de COCHYLIS, EUDÉMIS, etc...

SOUFRE GLORIA SCHLOESING

A COMBUSTION SANS COULURE

pour le mèchage des fûts, le sulfitage des vendanges, le mûtage des moûts, etc., etc.

Supprime les Mèches soufrées, le Métabisulfite et les Solutions sulfureuses.

Ce soufre est maintenant adopté par la presque totalité des **Viticulteurs, Cavistes, Négociants en vins**, etc.

Demandez les Notices explicatives envoyées franco.